

Alexandre RUELLE

EA 7392 laboratoire AGORA

CY Cergy Paris Université

F-95011

alex.ruelle@hotmail.fr

Un royaume de Lombardie ? Déconstruire un État alpin pour le reconstruire dans la plaine padane (XVII^e-XIX^e siècles)

Résumé. — Régnant sur un État chevauchant les Alpes occidentales, la maison de Savoie fait de la plaine du Pô sa chasse gardée afin de poursuivre son rêve : dépasser son statut de prince de second rang en devenant roi de Lombardie, titre prestigieux hérité de l'ancien royaume médiéval. Du « *Grand Dessein* » que Sully prête à Henri IV à l'unité italienne, la conquête du Milanais avec l'aide de la France – à qui la Savoie serait alors rétrocédée – devient la grande ambition de la dynastie qui renoncerait alors à son rôle de « portiers des Alpes » et déconstruirait son État montagnard pour le reconstruire en plaine. En effet, le royaume lombard rétabli, le Piémont deviendrait l'excroissance d'un « État padan » dominé par Milan, les Savoie préférant sans doute s'éloigner de leurs montagnes pour régner depuis la première capitale des anciens rois lombards, plus prestigieuse que Turin. À terme, l'identité alpine de cette maison est vouée à disparaître, ou plutôt à se « padaniser ». Cet article s'appuie sur l'étroite relation que la dynastie entretient avec son territoire « alpino-padan » pour réinterroger la construction de son État : tournés vers Milan pendant trois siècles, les Savoie poursuivent un projet longtemps resté chimérique et finissent par descendre des sommets pour régner depuis les plaines.

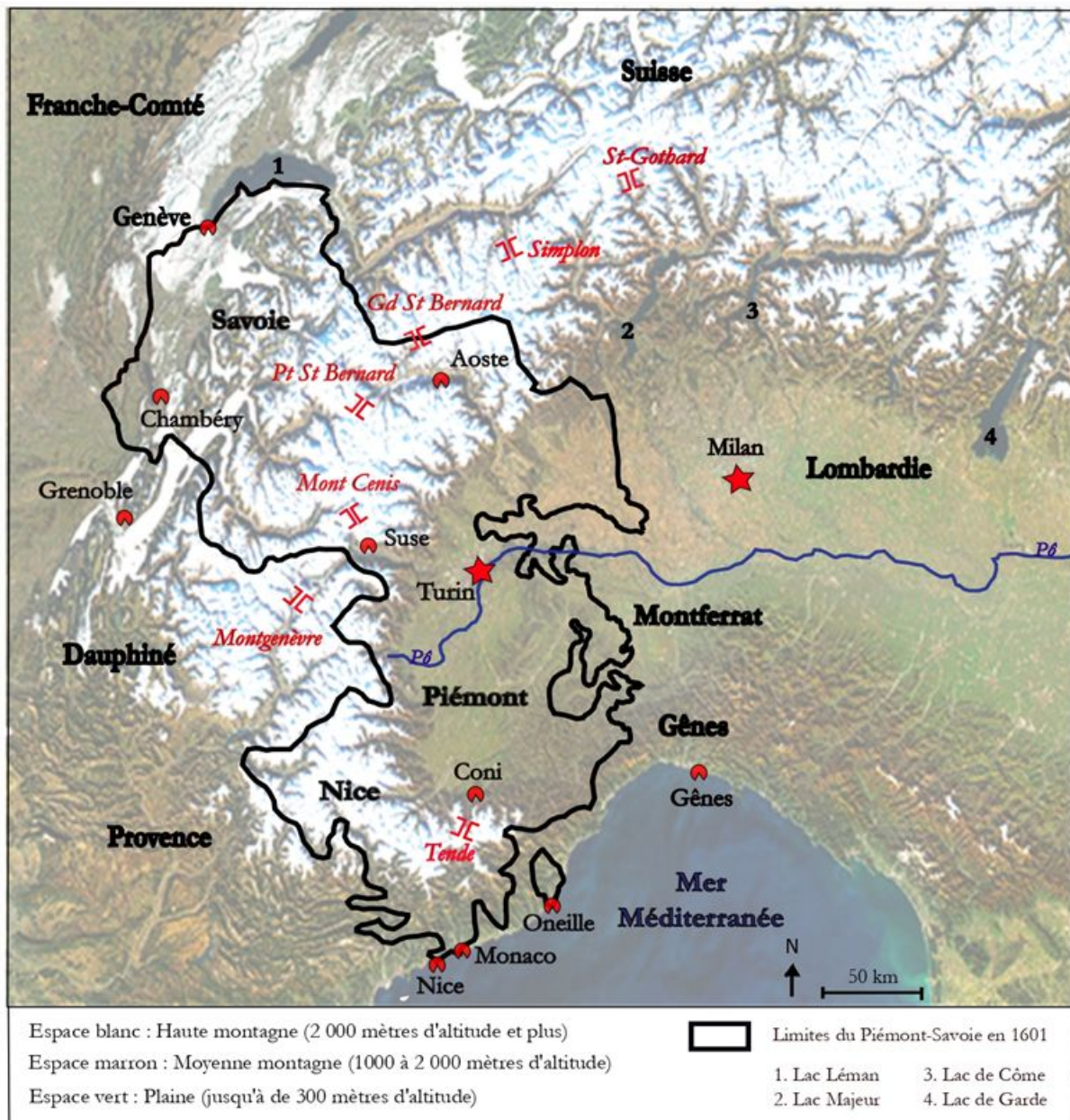
Mots clés. — royaume de Lombardie, maison de Savoie, Alpes occidentales, plaine du Pô, Milan, identité territoriale, construction/déconstruction, guerres, diplomatie. Alexandre Ruelle, *Les Cahiers d'AGORA*

A Kingdom of Lombardia ? To deconstruct an alpine state to reconstruct it in Po valley (XVIIth-XIXth centuries)

Abstract. — Reigning over a state in the Western Alps, the House of Savoy uses the Po Valley as a hunting ground to pursue a lifelong dream: to overcome the second-class status of their current prince and see him become the King of Lombardy, a prestigious title inherited from the former medieval kingdom. The “*Grand Dessein*” that Sully shared with Henri IV regarding the Italian Risorgimento, the conquest of the Milanese with the help of France – Savoy would then be surrendered – becomes the greatest ambition of a dynasty that would renounce its role as “gatekeeper of the Alps”, deconstruct its mountain state and rebuild it on a plain. Once the Lombard kingdom restored, Piedmont would become the outgrowth of a “Padan State” dominated by Milan, the House of Savoy likely preferring to move away from the mountains to reign from the first capital of the former Lombard kings, more prestigious than Turin. With time, the alpine identity of the house is doomed to disappear, or rather to “padanize” itself. This article discusses the close relationship that the dynasty had with its “alpino-padan” territory and reexamines the construction of its state: facing Milan for nearly three centuries, the House of Savoy eventually descends from the peaks to reign from the plains.

Keywords. — Kingdom of Lombardia, House of Savoy, western Alps, Po valley, Milan, territorial identity, construction/deconstruction, wars, diplomacy. Alexandre Ruelle, *Les Cahiers d’AGORA*

Depuis l'An mil, l'espace haut-montagnard se trouve au cœur du projet géopolitique de la maison de Savoie dont les États chevauchent des massifs souvent supérieurs à 2 000 mètres d'altitude. « Portier » des Alpes occidentales, la dynastie verrouille les grands cols de la région par les redoutables forts qu'elle occupe et s'affirme comme la famille dirigeante d'une puissance moyenne tenant une position géostratégique de première importance dans l'Europe d'entre-deux.



Carte 01. Le Piémont-Savoie, un État de haute montagne (XVII^e siècle)¹

¹ Image satellite issue de l'article « Géologie des Alpes » de *Wikipédia*, consulté le 29 janvier 2019. URL : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/ba/Alps_2007-03-13_10.10UTC_1px-250m.jpg.

Pourtant, depuis 1563, Turin, citadelle au pied des monts, est la capitale d'un duché glissant peu à peu vers l'Italie², plus précisément vers la plaine « padane³ ». Cette région de 90 000 km² est irriguée par le Pô et par ses nombreux affluents qui traversent le Piémont, la Lombardie, la Vénétie, l'Emilie-Romagne et la Ligurie. Depuis les montagnes, la maison de Savoie convoite cet espace de faible altitude dont la fertilité des sols et les routes nord-sud représentent un atout majeur pour construire un puissant État entre la Méditerranée et le monde germanique. Plus encore, étendre son duché dans la plaine du Pô lui permettrait de dépasser son statut de princes de second rang en devenant rois⁴ de Lombardie, titre hérité de l'ancienne monarchie des Lombards⁵ dont le prestige se résume en partie à la « Couronne de fer⁶. » À l'époque moderne, si la maison de Savoie envisage un temps son destin en Méditerranée⁷, son principal objectif est de s'installer à Milan, première capitale des Lombards, afin d'unifier la partie occidentale de la « Lombardie historique⁸. » À chaque guerre contre les Habsbourg, maîtres de Milan depuis 1535, elle compte sur le soutien militaire de la France pour conquérir ce territoire en contrepartie de la Savoie⁹ et parfois de Nice. Ce projet d'échange revient alors à renoncer à une partie de ses hautes montagnes

² RUELLE Alexandre, « De la Savoie au Piémont, le glissement territorial d'un État alpin au service du jeu européen (1559-1748) », in *Le territoire et son organisation dans les États de Savoie*. Actes du 47^e congrès des sociétés savantes de Savoie, La Roche-sur-Foron, 29-30 septembre 2018 (sous presse).

³ De l'italien *padano* (« du Pô »), ce terme est ici employé pour désigner la région du Pô tant d'un point de vue géographique qu'historique puisque malgré son morcellement politique ancien, toute l'Italie septentrionale partagerait une identité padane (AVANZA Martina, « Une histoire pour la Padanie. La Ligue du Nord et l'usage politique du passé », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 58/1, 2003, p. 85-107).

⁴ Sur la quête royale des Savoie, ORESKO Robert, « The House of Savoy in search for a royal crown in the seventeenth century », in ORESKO Robert, GIBBS Graham, SCOTT Hamish (dir.), *Royal and republican sovereignty in early modern*, Cambridge, Cambridge University press, 1997, p. 272-350 ; PERRILLAT Laurent (dir.), *Couronne royale*, Annecy, Académie salésienne, 2013 ; RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie (1559-1792). Comment se construit un État secondaire dans l'Europe d'entre-deux rhodano-padane ? Histoire d'une idée géopolitique*, thèse de doctorat d'histoire moderne, Université de Cergy-Pontoise, 2018, p. 434-470.

⁵ En 568, ce peuple scandinave envahit l'Italie qu'il unifie un siècle et demi plus tard, à l'exception des territoires pontificaux et byzantins. Sur l'histoire des Lombards, DIACRE Paul, *Histoire des Lombards*, présenté et traduit par BOUGARD François, Turnhout, Brepols, 1994.

Annexée par Charlemagne en 774, la Lombardie renaît par la suite dans le cadre d'un royaume d'Italie qui, des Alpes au Mincio, unifie la partie occidentale du bassin du Pô jusqu'en 1115.

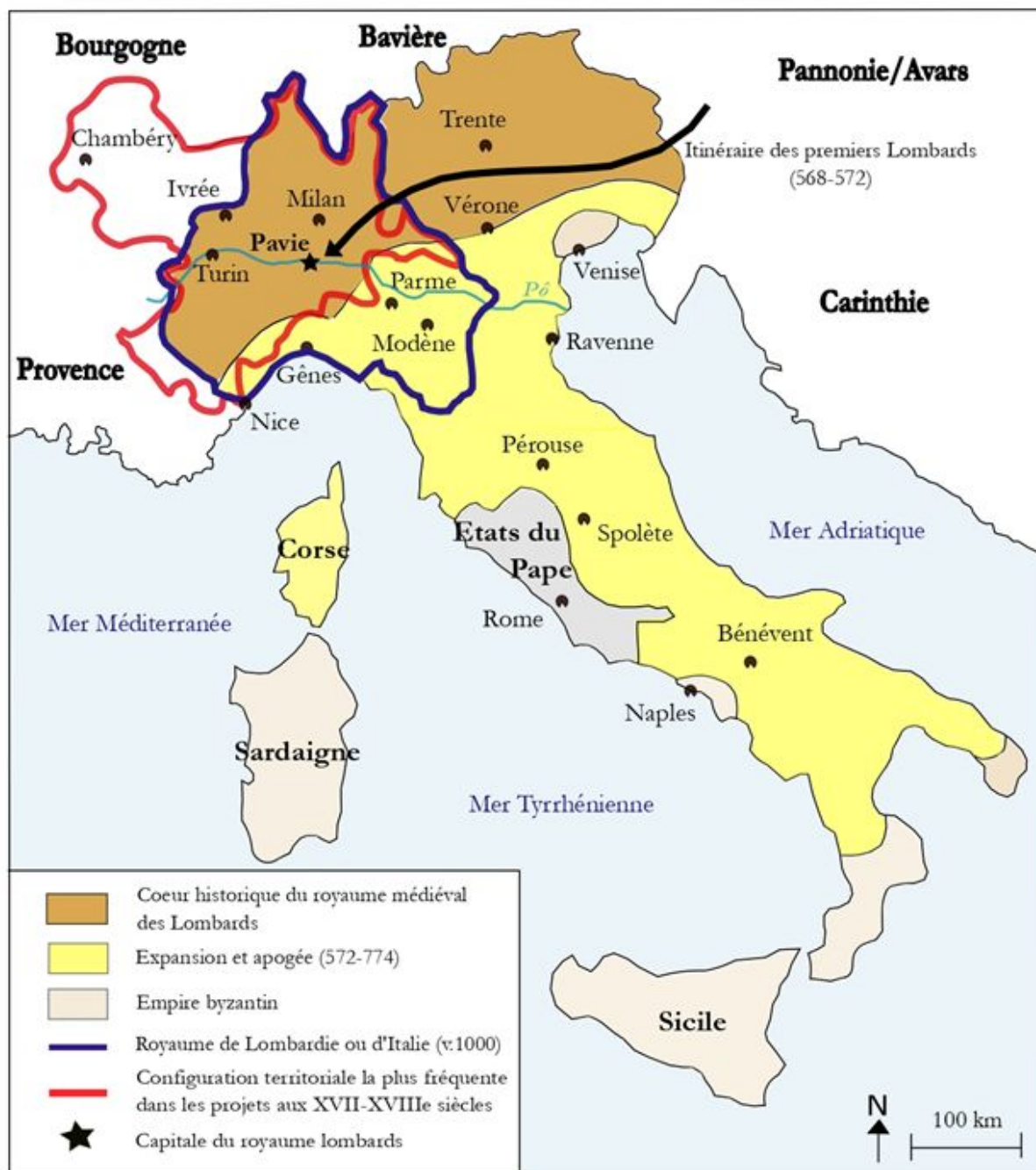
⁶ Ce serait l'une des plus anciennes couronnes européennes. Elle est reprise par Charlemagne, par son fils Pépin et son petit-fils Bernard en tant que « rois des Lombards » puis, d'Otton I^{er} à Charles Quint, par les souverains du Saint-Empire en tant que rois d'Italie (WODEY Laurence, « La couronne de fer. Historique et symbolique », in *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 447, 2003, p. 27-42, p. 29).

⁷ RUELLE Alexandre, « Désenclaver le Piémont-Savoie : les aspirations maritimes d'un État montagnard », in *Rives méditerranéennes*, n° 58, 2019, p. 153-171.

⁸ Ce terme renvoie ici au royaume des premiers Lombards, du Piémont à la Vénétie.

⁹ Sur l'échange Savoie-Milan, DUPARC Pierre, « Les projets de réunion de la Savoie à la France aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Revue de Savoie*, 1960, p. 13-37.

auxquelles elle s'identifie¹⁰, donc à tirer un trait sur son rôle de « portier » sur lequel se fonde sa puissance.



Carte 02. Recréer un État au cœur de la Lombardie médiévale

S'appuyant sur l'étroite relation que la maison de Savoie entretient avec son territoire, cet article réinterroge la construction d'un État alpin qui se tourne progressivement vers la

¹⁰ GAL Stéphane, PERRILLAT Laurent (dir.), *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XV^e-XIX^e siècle)*, Chambéry, Université Savoie Mont Blanc, 2015, p. 7-9.

Lombardie en raison de la politique italienne de la France. Comment la cour de Turin entend-elle déconstruire son État montagnard pour le reconstruire dans la plaine ? Comment le voisin français utilise-t-il le royaume lombard comme fer de lance de sa lutte contre les Habsbourg ? Cette descente dans la plaine du Pô est rythmée en trois temps. Au XVII^e siècle, la dynastie envisage toujours son avenir dans la montagne, bien qu'elle commence à rêver d'un destin padan. Puis, au XVIII^e siècle, les conquêtes piémontaises dans la plaine alimentent de nombreux projets favorables à la restauration d'un royaume lombard. Enfin, au siècle suivant, la maison de Savoie se révèle incapable de chasser l'Autriche de Milan jusqu'en 1859, année au cours de laquelle naît un éphémère État padan.

Entre Alpes et Pô, un projet territorial indéfini (XVII^e siècle)

Depuis le XV^e siècle, la maison de Savoie assoit son pouvoir dans le Piémont et lorgne de plus en plus vers Milan. À la fin du XVI^e siècle, elle envisage pour la première fois de régner sur un hypothétique royaume lombard, bien qu'elle regarde toujours en direction des hautes montagnes comme en témoignent l'occupation puis l'annexion de Saluces de 1588 à 1601.

Aux origines d'un royaume « alpino-padan » ? La promesse de Philippe II

En 1585, Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie épouse Catherine-Michelle, fille cadette de Philippe II et le contrat de mariage prévoit de céder Milan à l'aîné du couple. C'est un cadeau inespéré pour une dynastie enfin récompensée pour avoir servi l'Espagne depuis cinquante ans. Peu évoquée par les contemporains¹¹, cette clause est rapportée par plusieurs mémoires du XVIII^e siècle selon lesquels « il fut stipulé dans le Contract de mariage, que le fils aîné qui sortiroit de ce mariage auroit le Duché de Milan ; qu'Il y réuniroit le Piemont et prendroit Le titre de Roy de Lombardie¹². » Le prince héritier sera donc destiné à régner sur un vaste ensemble territorial « alpino-padan » – entre monts et plaines – allant de Chambéry et de Nice jusqu'à Crémone. Pourtant, le contrat de mariage ne fait aucune référence à un tel royaume. D'un côté, il est peu probable que Philippe II ait songé à offrir la pièce maîtresse de son

¹¹ De rares auteurs évoquent cette vague promesse : PARADIN Claude, *Alliances généalogiques des rois et princes de Gaule*, Lyon, Jean de Tournes, 1606, p. 646 ; PEPELINIÈRE Henri Lancelot-Voisin de la, *L'Histoire de la conquête des païs de Bresse et de Savoye par le Roy Très-Chrestien*, Paris, 1601, f^o 12r.

¹² Archives des Affaires étrangères [AAE], Mémoires et documents [MD], Bavière, 6, *Prétention du roi de Sardaigne sur Milan*, f^o 170r. ; *Ibid.*, Sardaigne, 12, *Démêlés et prétentions de la Maison de Savoie*, f^o 378v. ; *Ibid.*, Correspondance politique [CP], Sardaigne, 215, *Mémoire pour une négociation secrète avec Turin*, f^o 65v.

empire italien – c’est de Milan que partent ses troupes pour rejoindre les Pays-Bas en révolte – à un petit-fils dont l’alliance est incertaine à cause des fortes pressions que la France ennemie exerce sur la Savoie et sur Nice. De l’autre, un État allié « alpino-padan » permettrait à Philippe II de confier à un membre de sa famille un territoire italien difficile à défendre depuis Madrid.

Trouvant « les trop longs délais, qu’il prenoit pour reffus, de luy donner le Duché de Milan¹³ », Charles-Emmanuel I^{er} finit par réclamer pour son aîné Philippe-Emmanuel des compensations territoriales dans la plaine du Pô en vertu de la dot impayée de sa femme¹⁴. Puis, en 1605, au lendemain de la mort de l’infant survenue à la cour de Madrid, le drame éclate : Philippe III refuse de confier Milan au frère cadet sous prétexte que le contrat de mariage ne désignait que l’aîné¹⁵. Le duc rappelle alors ses enfants qui sont à la cour madrilène et rompt brutalement avec l’Espagne. Le rêve lombard s’envole temporairement car cette déception joue un rôle décisif dans le projet géopolitique des Savoie qui s’imaginent désormais à la tête d’un État padan. Ce dernier a aussi été envisagé par Henri IV selon le *Grand Dessein* que lui prête son conseiller Maximilien de Béthune, duc de Sully.

Le *Grand Dessein*, première tentative d’un royaume lombard ?

À partir de 1607, Henri IV se rapproche de Charles-Emmanuel I^{er} en vue d’une double offensive contre l’empire espagnol : pendant qu’il attaquerait en personne les Pays-Bas, il délèguerait au duc l’invasion de la Lombardie. Le 25 avril 1610, deux traités sont signés à Brussol, village piémontais proche de Suse. L’article 3 du second prévoit de « récompense[r] Sa Majesté du Duché de Savoie, au lieu de la conquête de celui de Milan¹⁶ » au bénéfice du duc. Cet échange marque une rupture dans la politique territoriale de la dynastie qui s’était jusque-là efforcée de garder un pied sur les deux versants alpins. Il est par la suite fréquemment évoqué par les diplomates franco-piémontais à travers toute une série de projets de royaume lombard érigé grâce au soutien des Bourbons. Ces derniers tendent à détourner les ducs de Savoie des Alpes pour les rejeter vers le Pô. Ce traité serait le « point de départ d’une

¹³ POPELINIÈRE Henri Lancelot-Voisin de la, *L’Histoire de la conquête...*, *op. cit.*, f° 12r.

¹⁴ AAE, CP, Sardaigne, 1, *Prétentions pour non paiement de la dote de Catherine-Michelle*, f° 291v./292r.

¹⁵ AAE, MD, Sardaigne, 12, *Démêlés...*, *op. cit.*, f° 378v./379r.

¹⁶ *Traité pour la conquête de Milan, Brussol, 25 avril 1610*, éd. par SOLAR DE LA MARGUERITE comte de, *Traité public de la royale maison de Savoie avec les puissances étrangères depuis la paix de Château-Cambrésis jusqu’à nos jours*, (vol. 1), Turin, Imprimerie Royale, 1836, p. 286.

nouvelle phase, longue et dramatique, dans l'histoire de la Lombardie¹⁷ » selon Gianvittorio Signorotto.

Le traité de Brussol serait la première occasion où le projet lombard aurait été explicitement formulé. Dans ses *Sages et Royales Oeconomies* publiées en 1637, Sully détaille le *Grand Dessein* de son défunt souverain qui souhaitait refonder la carte politique de l'Europe en une « République très chrétienne » de quinze États¹⁸ dont un de Lombardie. Une fois conquise, ce territoire serait « distribuez au duc de Savoie, pour estre le tout conjoint au Piedmont, avec le titre de royaume¹⁹ » de manière à installer « un nouveau roy en Lombardie²⁰ » garant d'une fédération italique alliée à la France et dirigée par Rome. Réunissant la Savoie²¹, Nice, le Piémont, le Montferrat et le Milanais, cet État « alpino-padan » réunifierait la partie occidentale de la plaine du Pô, à l'exception de Mantoue et de Crémone rattachés à une république voisine. Ce royaume serait semblable à celui sur lequel aurait dû régner le prince Philippe-Emmanuel. Allié privilégié d'Henri IV, Charles-Emmanuel I^{er} aurait la plus belle part de ce remodelage de la carte politique italienne, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, son élévation au rang de roi serait la seule « nouveauté digne de considération²² » puisqu'aucun autre souverain ne bénéficierait d'un tel privilège. Ensuite, comme l'écrit Sully, outre la république italienne, cet État serait le seul « tout nouvellement estably²³ » et créé de toute pièce pour diviser la péninsule entre quatre territoires de taille similaire. Enfin, la Lombardie deviendrait l'un des quatre « États-tampons lotharingiens²⁴ » qui constituent une ceinture séparant la France de l'Empire – sauf au niveau de la Lorraine – afin d'éviter tout conflit entre eux dans les deux principales régions disputées à l'époque, les Flandres et l'Italie²⁵. Cette dernière serait protégée par le glacis lombard qui

¹⁷ SIGNOROTTO Gianvittorio, « Milan et l'ennemi savoyard dans la première moitié du dix-septième siècle », in FERRETTI Giuliano (dir.), *De Paris à Turin Christine de France duchesse de Savoie*, Paris, l'Harmattan, 2014, p. 35-57, p. 38. Un siècle plus tôt, Charles Dufayard écrit que Brussol « devait changer complètement la face de l'Italie » (DUFAYARD Charles, *Le Connétable de Lesdiguières*, Paris, Hachette, 1892, p. 334).

¹⁸ Six monarchies héréditaires – France, Angleterre, Espagne, Lombardie, Danemark et Suède –, cinq monarchies électives – Bohême, Empire, Pologne, Hongrie et États du Pape – et quatre républiques – Venise, Belgique, Helvétie et Italie (BÉTHUNE Maximilien de, *Sages et Royales oeconomies d'estat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand [1637]*, (vol. 2), Paris, Éditeur du commentaire analytique du code civil, 1837, p. 342).

¹⁹ *Ibid.*, p. 371.

²⁰ *Ibid.*, p. 345 et 351. Il évoque aussi le titre de « roy de Lombardie, Piedmont, Montferrat et Savoie ».

²¹ Contrairement au traité de Brussol, le *Grand Dessein* ne prévoit pas la cession de la Savoie.

²² BÉTHUNE Maximilien de, *Sages et Royales...*, *op. cit.*, p. 429.

²³ *Ibid.*, p. 347.

²⁴ PERNOT François, *L'Europe " lotharingienne ", histoire d'une idée géopolitique. Fin XV^e - fin XVIII^e siècles*, (vol. 1), mémoire d'HDR sous la direction de Lucien Bély, 2011, p. 45.

²⁵ Sur cette ceinture d'« États-tampons », voir RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie*, *op. cit.*, p. 514-515.

ferait barrage à toute agression depuis les Alpes. C'est pour cela que le territoire de la maison de Savoie figure parmi les plus renforcés dans l'Europe réaménagée de Sully.



Carte 03. La Lombardie, un « tampon » clé de l'Europe de Sully

Henri IV a-t-il prévu de son vivant de restaurer un tel État padan ? Quel crédit accorder à l'œuvre de Sully que beaucoup ont qualifiée d'absurde, utopique et chimérique²⁶ ? La

²⁶ Pour plus d'informations, *ibid.*, p. 517-519.

confusion s'installe même dans l'esprit de ses presque contemporains comme l'évêque Hardouin de Péréfixe, précepteur de Louis XIV, qui évoque avec hésitation une « Savoie ou Royaume de Lombardie²⁷. » Pourtant, les manuscrits des *Sages et royales Oeuconomies*²⁸, en partie écrits du vivant d'Henri IV, renvoient à un « royaume de Lombardie²⁹ » à au moins trois reprises. Ce ne serait pas un simple fantasme du vieux Sully mais une idée formulée dès 1603 qui répond à la fois au souhait d'Henri IV de libérer l'Italie du joug espagnol et aux aspirations de Charles-Emmanuel I^{er} à la royauté. D'ailleurs, dans ses *Mémoires*, le cardinal de Richelieu confirme plus ou moins l'existence d'un tel *Dessein* lorsqu'il confie que le défunt roi souhaitait octroyer au duc Milan et le Montferrat avec le titre de « roi des Alpes³⁰. » Enfin, Henri IV aurait même prévu de demander au Pape l'érection en royaume d'une Lombardie pour sa fille aînée Elisabeth et son gendre Victor-Amédée³¹.

La coalition d'Henri IV serait la première occasion où la conquête de Milan aurait pu déboucher sur l'érection d'un royaume lombard à double face créé à partir des dépouilles de l'empire espagnol. D'un côté, le traité de Brussol prévoit la formation d'un État padan sans la Savoie, donc privé du rôle de « portier » des Alpes et recentré à l'est vers le Pô. D'un autre, Sully envisage un État « alpino-padan » puisque la maison de Savoie garderait deux pieds sur le versant français avec Nice et la Savoie. Cependant, le poignard de Ravallac enterre cette belle opportunité qui ne se représente plus pendant un siècle, à l'exception peut-être des pourparlers de Rivoli au printemps 1635.

Une Lombardie oubliée ? Les non-dits du traité de Rivoli

L'alliance de Brussol détourne les ambitions de Charles-Emmanuel I^{er} vers la plaine du Pô, son nouveau terrain de chasse : entre 1613 et 1630, le duc provoque deux guerres de succession au cours desquelles il se lance à la conquête du Montferrat allié à l'Espagne puis à la France. En 1631, le traité de paix de Querasque lui concède les régions de Trin et d'Albe jusque là enclavées en Piémont. Ce sont les premiers territoires de plaine conquis depuis le XV^e siècle ; cette dynamique semble annoncer la déconstruction de l'État montagnard.

²⁷ PÉRÉFIXE Hardouin de, *Histoire du Roy Henry le Grand*, Amsterdam, Louys & Daniel Elzevier, 1661, p. 466.

²⁸ Huit volumes conservés à la Bibliothèque nationale [BN], Français [Fr.], 10305 à 10314.

²⁹ *Ibid.*, 10308, *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully*, f°135r. ; *Ibid.*, 10310, f°100v. ; *Ibid.*, 10312, f°149v.

³⁰ RICHELIEU Armand Jean Du Plessis, *Mémoires. 1600-1615 : la Régence de Marie de Médicis*, (vol. 1), Clermont-Ferrand, Paléo, 2000, p. 15.

³¹ PUHARRÉ André, *L'Europe vue par Henri IV et Sully*, Oloron Sainte-Marie, Monhélios, 2002, p. 63.

Au printemps 1635, Louis XIII prend les armes contre l'Espagne après trente-sept ans de paix : il ouvre un front du côté des Pays-Bas et souhaite s'engager en-deçà des Alpes avec l'aide de Victor-Amédée I^{er}, allié idéal tant par la position géostratégique de ses États que par sa qualité de beau-frère du roi. Or, le duc hésite à intervenir aux côtés de la France qui dépêche Nicolas de Bellièvre pour appuyer les ouvertures du comte du Plessis-Praslin, son ambassadeur à Turin. En parallèle, le 7 mars, le cardinal de Richelieu indique trois conditions à imposer au duc en échange de la conquête du Milanais jusqu'au Tessin – la cession des hautes vallées piémontaises, la suzeraineté française sur la Savoie et la démolition du fort de Montmélian³². Loin d'être indifférent à cette proposition, Victor-Amédée I^{er} ne peut toutefois renoncer au berceau historique de ses États dont le nom est devenu celui de sa famille et dont le contrôle lui permet d'ouvrir et de fermer l'accès aux grands cols de la région. Il envoie deux mémoires à la cour de Paris dans lequel il revendique le titre de « Roy de la haulte Ligurie³³ », terme désignant la Lombardie dans l'Antiquité³⁴. Alors que la France était à l'initiative de la conquête de Milan vingt-cinq ans auparavant, c'est désormais la cour de Turin qui songe à reconstruire l'ancien royaume médiéval dans le cadre d'une guerre contre les Habsbourg en Italie. En face, Louis XIII revoit ses exigences à la baisse : dans ses instructions du 23 mai, il déclare « s'[être] relasché de la souueraineté de Sauoye³⁵ » et abandonne toute autre dédommagement en échange de Milan.

Le 11 juillet, à Rivoli, un traité d'alliance est signé pour une durée de trois ans. L'article 1 prévoit une ligue offensive dont l'objectif est d'« attaquer l'Etat de Milan³⁶ » sans qu'il ne soit question de royaume lombard. De même, les clauses 9 et 11 fixent un partage des conquêtes en Milanais à proportion des troupes fournies par les deux coalisés³⁷. Il n'est plus question de restaurer l'ancienne monarchie, Victor-Amédée I^{er} règnerait sur une Lombardie réduite à la rive droite du Tessin, alors que le Montferrat et les petits duchés de la région seraient partagés entre deux autres alliés italiens, Venise et le duc de Mantoue. Cet État serait plus alpin que padan puisqu'il chevaucherait toujours les monts et ne s'étendrait que légèrement dans la plaine. En fait, en dehors des deux mémoires de Victor-Amédée I^{er}

³² BN Richelieu, Fr., 15914, *Conditions particulières à passer avec le duc, Senlis, 7 mars 1635*, f° 9r.

³³ AAE, CP, Sardaigne, 23, *Mémoire à Bellièvre et Plessis Pralin avec les réponses du duc de Savoie, 23 mai 1635*, f° 75r. ; *Ibid.*, *Réponse du duc aux propositions françaises, 1635*, f° 285.

³⁴ *Nouveau theatre du Piemont et de la Savoye, ou description exacte de leurs Villes, Palais, Eglises & principaux Edifices etc [1682]*, (vol. 1), partie 1, La Haye, Rutgert Christophle Alberts, 1725, p. 2.

³⁵ BN Richelieu, Fr., 15914, *Instruction du roi à Bellièvre, Château-Thierry, 23 mai 1635*, f° 31r.

³⁶ *Ibid.*, *Traité de Rivoli, 11 juillet 1635*, f° 121r.

³⁷ *Ibid.*, f° 122v.

précédemment cités, aucune référence à un royaume lombard n'est faite, contrairement à ce qui a pu être écrit : certains affirment que Louis XIII aurait promis d'élever son beau-frère au rang de roi de Lombardie³⁸, d'autres prétendent à tort que Richelieu propose d'offrir le titre de Haute Ligurie en échange des trois conditions déjà citées³⁹, d'autres encore évoquent vaguement le titre de roi promis à Victor-Amédée I^{er}⁴⁰. En tout cas, la France ne donne pas de suite au projet d'un État « alpino-padan », la renaissance de l'ancienne Lombardie n'étant pas prévue par le traité de Rivoli.

Au XVII^e siècle, le Piémont-Savoie reste ainsi un État haut-montagnard : ses ducs envisagent leur destin dans la plaine avec hésitation et ne semblent pas encore vouloir descendre de leurs monts auxquels ils restent attachés. En fait, ils ne sont pas prêts à renoncer à la Savoie qu'ils ne considèrent pas encore comme une vulgaire monnaie d'échange. De plus, la conquête de Milan est hors de leur portée, elle fait l'objet de vagues promesses même à Brussol où Henri IV soutient la formation d'un État padan qui garderait pied sur le versant français avec Nice. Le projet territorial de la maison de Savoie reste pour l'instant indécis, ou plutôt « alpino-padan ». En fait, la question lombarde se pose réellement au siècle suivant lorsque son duché s'agrandit en direction du Pô.

Descendre des monts ? Un royaume padan contre l'Autriche (XVIII^e siècle)

Recréer le royaume lombard devient une obsession de la diplomatie française sous Louis XIV et Louis XV qui renouent avec la lutte contre l'hégémonie de la maison de Habsbourg en Italie. Pour ce faire, ils promettent des territoires padans aux Savoie qui semblent prêts à se défaire de leur berceau dynastique. La déconstruction du duché alpin commence alors.

Des hésitations à l'impuissance, la politique lombarde de Louis XIV

À partir de 1689, Louis XIV se lance dans les deux guerres les plus difficiles de son règne. Ouvrant un front en Italie, il recherche l'alliance du duc de Savoie au prix de la création d'un royaume lombard, outil de l'expulsion des Habsbourg de la plaine du Pô. La politique italienne du Roi-Soleil évolue en deux temps.

³⁸ AAE, CP, Sardaigne, 94, *Mémoire sur l'Italie du comte de Saint Majole, octobre 1693* ; COMBES François, *Histoire générale de la diplomatie européenne*, Paris, E. Dentu, 1854, p. 203.

³⁹ SALUCES Alexandre de, *Histoire militaire du Piémont*, (vol. 4), Turin, P-J Pic, 1818, p. 6. Aucune des copies du mémoire du 7 mars conservées aux AAE ne mentionne un royaume lombard.

⁴⁰ HUMBERT Jacques, *Le maréchal de Créquy, gendre de Lesdiguières (1573-1638)*, Paris, Hachette, 1962, p. 216.

Au lendemain de la guerre de la ligue d'Augsbourg, les ambassadeurs français à Turin rouvrent le dossier lombard. En témoignent leurs correspondances avec leur roi. En cas de mort de Charles II d'Espagne, le comte de Briord se prononce favorable à une alliance avec Victor-Amédée II qui « pourroit devenir Roy de Lombardie⁴¹ » après la conquête de Milan, laquelle est envisagée deux ans plus tard par Louis Phélyppeaux comme la clé d' « un si bel estat et point inferieur a l'ancien Royaume de Lombardie⁴² » qui ne peut laisser de marbre un prince rêvant de devenir roi et de faire barrage à l'Autriche. Si Louis XIV fait miroiter un tel État padan, il ne peut prendre le risque d'élever à une telle dignité son voisin piémontais dont le double jeu entre Bourbon et Habsbourg constitue une réelle menace. Ainsi, lorsque la question de la succession du Milanais se pose, le duc réclame ce territoire en tant qu'héritier de Charles II mais Louis XIV le promet d'abord à Maximilien-Emmanuel de Bavière en 1698 puis à Léopold I^{er} de Lorraine en 1699⁴³. Finalement, à la mort du roi d'Espagne en 1700, le Roi-Soleil place son petit-fils Philippe à Milan au grand dam de Victor-Amédée II qui, par le traité de Turin du novembre 1703, rallie la coalition chapeauté par l'Empereur – celui-ci lui accorde le Milanais occidental jusqu'au Tessin. Ainsi, les hésitations et les ouvertures sans suite du Roi-Soleil ont fini par pousser le duc de Savoie dans le camp ennemi.

Lors de la guerre de Succession d'Espagne, l'armée française est incapable de vaincre la coalition : à partir de 1706, l'Empereur conquiert l'Italie, notamment Milan, et menace d'envahir le Dauphiné et la Provence. Aussi, en 1708, Louis XIV envoie-t-il en secret à Turin le comte de Tessé afin d'affaiblir le camp autrichien en ralliant Victor-Amédée II à qui il fait de nouveau miroiter Milan, ainsi que le titre de roi de Lombardie en échange de quelques vallées alpines⁴⁴. L'année suivante, un projet envisage d'accorder au duc « le milanez et le titre de Roy⁴⁵ ». Dans les deux cas renaîtrait un vaste État « alpino-padan ». À l'automne 1710, le maréchal de Berwick fait à son tour des offres secrètes : cette fois, la Savoie est réclamée en contrepartie du titre de roi de Lombardie que Louis XIV s'engage à faire reconnaître par son petit-fils⁴⁶. La même année, un mémoire anonyme propose de refondre la

⁴¹ AAE, CP, Sardaigne, 100, *Lettre de Briord au roi, Turin, 12 avril 1698*, f° 16r.

⁴² *Ibid.*, 106, *Lettre de Phélyppeaux au roi, Turin, 30 octobre 1700*, f° 205v.

⁴³ Se référer à RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie...*, *op. cit.*, p. 531-533 ; LEGRELLE Arsène, *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, (4 vol.), Gand, Dullé-Plus, 1888.

⁴⁴ *Instruction du roi à Tessé, 1708*, éd. par BEAUCAIRE Horric de, *Instructions données aux ambassadeurs de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française* (vol. 14). *Savoie-Sardaigne et Mantoue* (t. 1), Paris, Félix Alcan, 1898, p. 267.

⁴⁵ AAE, CP, Sardaigne, 115, *Projet à négocier avec le duc de Savoie, 1709*, f° 323v.

⁴⁶ BERWICK Jacques Fitz-James de, *Mémoires du maréchal de Berwick, écrits par lui-même*, (vol. 2), Paris, Moutard, 1778, p. 118-120.

carte politique du continent en « uni[ssant] sous un même chef le Piémont, et l'Etat de Milan » érigés en un « royaume de Lombardie⁴⁷ » autrichien séparant la France de l'Empire. Ce projet reste sans suite.

De son côté, l'Angleterre œuvre aussi en faveur de Victor-Amédée II. Au printemps 1711, lors de son séjour à Turin, lord Peterborough préconise d'adjoindre Milan au Piémont au nom d'un « équilibre soutenu dans l'Italie par un partage plus égal entre la maison d'Autriche, et celle de Savoie⁴⁸ ». Ainsi, le 8 octobre, Versailles et Londres signent des articles préliminaires à la paix qui proposent de « ced[er] a Monsieur le Duc de Savoie telles autres Places en Italie qu'on trouuera nécessaire⁴⁹ ». Puis, le 18 novembre, Louis XIV s'adresse à Victor-Amédée II pour approuver sa future « qualité de Roy de Lombardie » une fois Milan annexé :

« Au reste bien loin que le Roy s'oppose a l'agrandissement de Monsieur Le Duc de Savoie du costé de l'Italie, Sa Majesté croit qu'il seroit du bien de cette partie de l'Europe que le reste du Milanez fut joint a la partie dont ce Prince est deja en possession, elle consentiroit meme avec plaisir a le traiter alors en qualité de Roy de Lombardie⁵⁰ ». »

À l'ouverture du congrès d'Utrecht, il « persiste dans la resolution de reconnoître ce Prince en qualité de Roy de Lombardie s'il est nécessaire pour le Bien de la paix de luy accorder cette qualité⁵¹ ». Il n'hésite plus et souhaite créer un « État-barrière » allié dans la plaine du Pô pour protéger son royaume du côté des Alpes. Cependant, à l'été 1712, lors de son séjour à la cour de France, Henry Saint-John, vicomte Bolingbroke, exige de dédommager le duc en lui offrant la Sicile afin de laisser Milan à l'Autriche qu'il convient de ménager⁵². Ayant épuisé les forces de la France par un demi-siècle de conflits, le Roi-Soleil n'est pas en mesure de repousser ce nouvel arrangement.

Le 11 avril 1713, le traité d'Utrecht rattache au Piémont le Montferrat et quelques morceaux de Lombardie mais porte un coup à la construction d'un État « alpino-padan » puisque le duc perd Barcelonnette, territoire haut-montagnard situé sur le

⁴⁷ Archivio di Stato di Torino [ASTo], Corte, Matterie Politiche [MP], Negoziazioni [N.] Francia, m. 20, fasc. 20, *Projet de partage pour une paix, 1710*. Victor-Amédée II recevrait un royaume méditerranéen composé de la Sicile, de Naples et des ports toscans.

⁴⁸ ASTo, Corte, MP, N. Inghilterra, m. 3, fasc. 24, *Lettre de Peterborough à Saint John, Turin, 7 mai 1711*.

⁴⁹ *Ibid.*, N. Francia, m. 20, fasc. 13, *Article préliminaire, Londres, 8 octobre 1711*.

⁵⁰ *Ibid.*, *Réponse au mémoire venu d'Angleterre, 29 octobre 1711*.

⁵¹ AAE, MD, France, 1425, *Réponse aux demandes des envoyés du duc de Savoie, mars 1712*, f° 160r./v.

⁵² Sur les négociations à l'été 1712, RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie...*, *op. cit.*, p. 619-622.

versant français, et ne peut déloger l'empereur de Milan. Les guerres de Succession de Pologne et d'Autriche ne sont guère plus favorables à sa Maison.

Les belles promesses de Louis XV

Au lendemain de la mort de Louis XIV, le projet lombard s'estompe. Certes, en 1718, Philippe V menace d'envahir les territoires italiens de l'Autriche ; c'est une belle occasion pour chasser cette dernière de la péninsule. En effet, le régent Philippe d'Orléans « promettoit au Duc de Savoie des récompenses dans le Milanois avec le titre de Roy de Lombardie⁵³. » Cette proposition ne laisse de marbre Victor-Amédée II qui aurait des vues « jusqu'à Pavie capitale autrefois du Royaume de Lombardie pour faire revivre par cette acquisition le titre de Roy des Lombards⁵⁴ » selon Louis de Prie, ambassadeur à Turin. En vain. Puis, dans les années 1720, quelques projets isolés prévoient de recréer un État padan : un plan de révision de la carte politique de l'Europe similaire à celle de Sully accorderait à Victor-Amédée II Milan et Parme avec le titre de « Roy de Lombardie⁵⁵ » ou encore l'abbé Stéphanel, obscur auteur d'un mémoire sur les affaires d'Italie, préconise de renforcer le Piémont par « la conquête du milanez [que l'] on cederait en toute soueraineté avec le titre de Roy de Lombardie⁵⁶. »

La guerre de Succession de Pologne est une nouvelle occasion manquée. En effet, le cardinal de Fleury, principal ministre de Louis XV, réhabilite le *Grand Dessein* : dès la fin 1732, il propose à Charles-Emmanuel III de l'aider à conquérir Milan – en contrepartie de la Savoie ou des Escartons italiens – pour chasser les Habsbourg d'Italie du nord⁵⁷. Cependant, au printemps 1733, il met au point un tout autre projet : il n'est plus question de céder la

⁵³ BN Richelieu, Fr., 16072, *Mémoires diplomatiques du marquis de Torcy, 1718*, f° 89. L'année précédente, Charles VI envoie en France le comte de La Marck qui, en échange de la Sicile, propose de donner « quelque chose à Victor-Amédée II pour le faire roi de Lombardie » (*Lettres de Donaudi à Victor-Amédée II, 12, 17 janvier et 21 février 1717* citées par BARAUDON Alfred, *La Maison de Savoie et la triple alliance (1713-1722)*, Paris, Plon, 1896, p. 192).

⁵⁴ AAE, CP, Sardaigne, 131, *Lettre du marquis de Prie au roi, Turin, 14 mai 1718*, f° 238r./239r. D'ailleurs, à l'été, dans ses instructions à Saint-Thomas envoyé à Vienne, Victor-Amédée II réclame un équivalent territorial à la Sicile accompagné du « titre de Roi de [Haute] Ligurie » (ASTo, Corte, MP, N. Austria, m. 11, fasc. 7, *Instruzione a San Tomaso inviata a Vienne, Torino, 7 agosto 1718*).

⁵⁵ *Ibid.*, m. 12, fasc. 1, *Projet d'arrangement général en Europe si l'Empereur meurt sans héritier mâle, Cambrai, 18 août 1726*. L'année précédente, un projet préconise une alliance entre Turin et Vienne car cette dernière aurait tout intérêt à renoncer à Milan pour ériger un royaume de Lombardie allié menaçant la France. En échange, elle recevrait la Sardaigne pour un meilleur contrôle des eaux italiennes (AAE, CP, Sardaigne, 153, *Idées de l'abbé Lenoir, 1725*, f° 96r.).

⁵⁶ *Ibid.*, 152, *Réflexions politiques sur les affaires d'Italie de Stéphanel*, f° 67v./68r. Dans la cinquième réflexion, ce royaume lombard est toutefois cédé à l'infant d'Espagne (*Ibid.*, f° 65v./66r.).

⁵⁷ ASTo, Corte, MP, N. Francia, m.32, *Lettre de Fleury à Charles-Emmanuel III, 25 novembre 1732*.

Savoie mais de partager le Milanais avec l'infant d'Espagne Charles⁵⁸, futur roi des Deux-Siciles. Or, Charles-Emmanuel III entend avoir le « Milanois entier⁵⁹ », concession qu'il obtient par l'article 3 du traité définitif⁶⁰. La cour de Versailles soutient donc l'érection d'un royaume « alpino-padan » – la cession de la Savoie n'est pas retenue⁶¹ comme c'était le cas en 1635 – contrebalançant la puissance autrichienne. Certes, aucune référence à la Lombardie n'est faite⁶². Durant tout le conflit, seuls deux projets rédigés par les conseillers turinois sollicitent l'élévation de leur souverain au statut de « roi de Lombardie » après la conquête de Mantoue⁶³.

Sur le terrain, l'armée franco-piémontaise repousse les Autrichiens hors d'Italie. Toutefois, en 1735, Louis XV mène avec ces derniers des négociations préliminaires à la paix sans en informer la cour de Turin qui doit se contenter de deux nouveaux territoires lombards à l'ouest du Tessin, à savoir Novare et Tortone. Ces acquisitions sont confirmées par le traité de Vienne de 1738 qui renforce l'influence de l'Autriche en Italie centrale : François III de Lorraine, époux de la future impératrice Marie-Thérèse, obtient la Toscane en contrepartie de son duché, et Parme est cédée à l'empereur en dédommagement de la perte de Naples et de la Sicile conquis par l'infant d'Espagne. Ainsi, la déception est grande pour Charles-Emmanuel III plus que jamais menacé par les Autrichiens.

En 1740, à la mort de Charles VI, la guerre de Succession d'Autriche éclate. Charles-Emmanuel III en profite pour rouvrir le dossier lombard et réclamer Milan⁶⁴. Il espérait troquer la Sardaigne, son royaume lointain et économiquement pesant, contre un titre plus prestigieux, celui de « roi de Lombardie » selon Giovanni Murgia⁶⁵. De son côté, Louis XV compte sur son alliance avec la maison de Savoie⁶⁶ pour amoindrir la puissance

⁵⁸ *Ibid.*, m. 33, fasc.1, *Premier projet du traité remis par Fleury, 27 mars 1733*.

⁵⁹ AAE, CP, Sardaigne, 157, *Lettre de Charles-Emmanuel III à Fleury, Turin, 20 juin 1733*, f° 251v.

⁶⁰ *Ibid.*, 160, *Traité de Turin, 26 septembre 1733*, f° 168r.

⁶¹ Le traité a parfois été sur-interprété à ce sujet.

⁶² Adolphe Bertet affirme à tort que ce traité vise à l'érection d'un royaume lombard (BERTET Adolphe, *La Savoie dans la balance politique de l'Europe*, Grenoble, Maisonnville et fils, 1860, p. 11-12).

⁶³ ASTo, Corte, MP, N. Austria, m. 13, fasc. 1, *Progetto di una Lega trà l'Imperatore, la Spagna e la casa di Savoia del marchese del Borgo, 20 gennaio 1735* ; AAE, CP, Sardaigne, 189, *Mémoire d'Ormea pour une alliance avec la France, avril 1736*, f° 79v./80r. Dans le cadre d'une ligue antifrançaise, le marquis d'Ormea envisage aussi une Italie dominée par un royaume lombard assez solide pour faire face au roi des Deux-Siciles qui règnerait aussi sur Parme et sur la Toscane (CARUTTI Domenico, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia 1494-1773*, (vol. 4), Roma, Fratelli Bocca, 1880, p. 91-92).

⁶⁴ *Déduction des droits de la Royale maison de Savoye sur le Duché de Milan*, Turin, 1741.

⁶⁵ MURGIA Giovanni, *Un'isola, la sua storia : la Sardegna sabauda (1720-1847)*, Dolianova, Grafica del Partecolla, 2014, p. 85.

⁶⁶ L'alliance avec la Toscane a aussi été envisagée. Fin mars 1740, Versailles propose d'élever le grand-duc à la dignité de « roi de Lombardie » en lui cédant Milan, Mantoue, Parme et la moitié nord des États

autrichienne en Italie. Les années 1741-1743 sont très riches à ce sujet : dans le cadre de discussions discontinues, Versailles et Turin proposent tour à tour divers plans pour remodeler la carte politique de la plaine du Pô. Cette fois, la France n'est plus seule à proposer de recréer un État padan.

Louis XV adresse à la cour de Turin de multiples projets de partage de l'Italie du nord. La plupart accorde à Charles-Emmanuel III un territoire amputé du duché de Parme confié à l'infant Philippe, fils cadet du roi d'Espagne, afin d'entraver toute expansion piémontaise sur la rive droite du Pô. Ainsi, en mai 1743, trois projets de partage prévoient de céder à Charles-Emmanuel III « tout l'Etat de Milan avec le titre de Roy de Lombardie⁶⁷ », mais sans Parme, ni Plaisance, ni Modène laissés à l'infant. Un mémoire ajoute que Louis XV doit jouer sur la rivalité entre deux « ennemis irreconciliables » pour rendre son alliance « indispensable » au futur « Roy de Lombardie⁶⁸ » et ainsi régir l'équilibre régional. De même, d'autres projets préconisent l'abandon de la Sardaigne afin d'empêcher que cette future puissance padane ne soit présente en Tyrrhénienne : l'abbé Stéphanel fait de la cession de l'île – et des vallées alpines ! – à l'infant Philippe la condition au « titre de Roy de Lombardie⁶⁹ » ; en février 1743, il est question d'un vaste royaume « alpino-padan », du Rhône au Mincio, mais totalement enclavé puisque la Sardaigne, Nice et Oneille seraient respectivement cédés à l'infant, à Gênes et à la France⁷⁰. Ainsi, l'idée d'un partage entre les deux alliés de Louis XV est omniprésente car ce dernier entend garder la maison de Savoie sous sa tutelle pour s'assurer de sa fidélité toujours incertaine et éviter qu'elle ne se retrouve à la tête d'une puissance toute aussi menaçante que l'Autriche.

En face, Charles-Emmanuel III garde en mémoire les désillusions de la guerre précédente, d'autant qu'il a le soutien de George II d'Angleterre disposé à l'aider à conquérir Milan, Plaisance et Savone, ainsi qu'à obtenir ce « titre de Roy de Lombardie » afin de « tenir tête en Italie à la maison de Bourbon⁷¹. » Surtout, il déplore ces plans de partage qui

pontificaux. La Toscane serait alors rétrocédée au Pape (ARGENSON René-Louis d', *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, (vol. 3), éd. par RATHERY Jean-Baptiste, Paris, Jules Renouard, 1861, p. 37).

⁶⁷ AAE, CP, Sardaigne, 210, *Trois projets de partage de l'Italie, 5 mai 1743*, f°325r./328r. Le premier projet se distingue des deux autres puisque la Savoie serait cédée à l'infant Philippe en plus de Parme, de Mantoue et de Crémone.

⁶⁸ AAE, MD, Sardaigne, 18, *Troisième mémoire sur l'alliance du roi de Sardaigne, 1743*, f° 121v./122r.

⁶⁹ AAE, CP, Sardaigne (suppl.), 8, *Projet entre le roi de Sardaigne et l'infant Philippe, Stéphanel, 1741*, f° 47r./v.

⁷⁰ *Ibid.*, 210, *Projet de partage d'Italie, février 1743*, f°79r./v.

⁷¹ ASTo, Corte, MP, N. Austria prima add., m. 2, fasc. 20, *Projet pour la refonte de l'Italie, 17 février 1741*.

l'amèneraient à se retrouver pris en étau entre deux États Bourbons, la France et Parme⁷². Au contraire, la rivalité franco-autrichienne lui laisse plus de liberté puisque par sa politique de « bascule », il peut s'allier à l'une quand l'autre l'agresse⁷³. La peur d'un encerclement est telle que Charles-Emmanuel III envisage de renoncer à la Savoie contre Parme et Plaisance qui font « briller [à ses] yeux l'Eclat de la Couronne de Lombardie⁷⁴ » et lui permettraient de réunifier toute la partie occidentale de la plaine padane. Il prend tout de même certaines initiatives afin de trouver un compromis avec l'infant Philippe. Le 12 janvier 1742, le marquis d'Ormea adresse deux projets de partage dont l'un d'eux prévoit que revienne « au Roy de Sardaigne Tout l'Estat de Milan avec le Titre de Roy de Lombardie⁷⁵. » Cette fois, le roi d'Espagne s'y oppose car une clause prévoyait « la réunion de toute la Lombardie aux Etats du Roy de Sardaigne en cas de mort de l'Infant ou du Roy des deux Siciles sans posterité⁷⁶. » En juillet 1743, Charles-Emmanuel III souhaite se réconcilier avec Philippe V. Il adresse à la cour de Madrid deux nouveaux projets approuvant la création d'un grand duché de Parme avec les places de Mantoue, Modène et Crémone pour verrouiller le Pô et contrebalancer la puissance d'un royaume lombard⁷⁷ – dans le cas où Mantoue serait annexé au Piémont, l'infant recevrait la Savoie. Mais Philippe V refuse tout compromis⁷⁸.

Fin août 1743, Louis XV offre encore « tout l'Etat de Milan, à l'Exception du Cremonois [... et des] portions du Plaisantin situées à la gauche du Pô, avec le titre de Roy de Lombardie⁷⁹ ». Cependant, Charles-Emmanuel III ne souhaite plus traiter avec l'Espagne, il met fin aux négociations avec Versailles et se tourne vers l'Impératrice Marie-Thérèse qui, par l'article 9 du traité de Worms, lui cède tous les territoires jusqu'au Tessin, soit Vigevano, l'ouest Pavésan, l'Oltrepo et le Haut-Novarais⁸⁰. Milan est une fois encore hors de portée.

⁷² *Ibid.*, Austria, m. 15, fasc. 1, *Lettre d'Ormea à Fleury*, 1^{er} novembre 1741. Deux semaines plus tard, Fleury tente de le rassurer en soulignant que l'infant Philippe ne pourra « jamais entrer en balance » avec son souverain (*Ibid.*, *Lettre de Fleury à d'Ormea*, Issy, 16 novembre 1741).

⁷³ Sur le concept de « bascule », voir RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie...*, *op. cit.*, p. 271-334.

⁷⁴ AAE, MD, Sardaigne, 18, *Troisième mémoire...*, *op. cit.*, f° 127r.

⁷⁵ ASTo, Corte, MP, N. Spagna non inv., m. 2, *Deux projets de partage de l'Italie d'Ormea à Fleury*, 12 janvier 1742. Par le second projet, dans le cas où il succéderait à son frère sur le trône des Deux-Siciles, l'infant Philippe céderait à Charles-Emmanuel III Parme et la Sardaigne.

⁷⁶ AAE, CP, Sardaigne, 209, *Lettre de Chaillou à Sennecterre*, Versailles, 27 février 1742, f° 36v.

⁷⁷ ASTo, Corte, MP, N. Spagna non inv., m. 2, *Deux projets piémontais envoyés à Madrid*, 2 juillet 1743.

⁷⁸ SOLE Carlino, « La Sardegna sabauda nel Settecento », in BOSCOLO Alberto, *Storia delle Sardegna antica e moderna*, (vol. 8), Sassari, Chiarella, 1984, p. 65.

⁷⁹ AAE, CP, Sardaigne, 211, *Traité entre France, Espagne et Sardaigne*, 25 août 1743, f° 215r./v. En échange, il doit reconnaître l'infant comme roi de Sardaigne.

⁸⁰ ASTo, Corte, MP, N. Austria prima add., m.3, fasc.8, *Traité de Worms*, 13 septembre 1743.

À l'automne 1745, le dossier lombard est réexaminé par le marquis d'Argenson, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Louis XV. Il défend l'idée d'une confédération italienne – les *Stati liberi* – libérée du joug autrichien et alliée aux Bourbons. Il envoie alors Pouilly de Champeaux en mission secrète à Turin pour traiter de « la plus grande affaire qui se soit traitée en Europe depuis longtemps, former une république ou association éternelle des puissances italiennes⁸¹ ». À ses yeux, l'alliance avec la maison de Savoie est capitale car cette dernière « ne peut s'agrandir qu'[aux] dépens⁸² » de l'Impératrice. Le 28 octobre, un premier traité est présenté à la cour de Turin : le Piémont s'agrandirait du Milanais sans qu'il ne soit question d'un royaume lombard⁸³. Le 30 novembre, un nouveau mémoire préconise la cession de Nice, de Gênes, de Tortone et d'Alexandrie à l'infant Philippe, en contrepartie de Milan⁸⁴. Charles-Emmanuel III rejette cette proposition. Enfin, le 5 février 1746, Argenson présente son projet définitif : réduite à six États, la confédération serait chapeauté par la Lombardie qui, par l'étendue de son territoire, s'imposerait comme *leader* sans toutefois dominer ses voisins puisqu'elle serait encerclée par les domaines de l'infant Philippe – Savoie, Parme et Sardaigne – et serait amputée de Nice au profit de Gênes. Renonçant à ses possessions françaises, la maison de Savoie perdrait alors son rôle de « portier des Alpes » pour régner sur un vaste territoire continental entièrement enclavé – sauf au niveau d'Oneglia – et garant de l'équilibre péninsulaire. Elle serait tout de même le principal bénéficiaire de ce remaniement politique de la carte italienne⁸⁵.

Le projet utopique⁸⁶ d'Argenson est mort-né comme le *Grand Dessein* de Sully un siècle plus tôt. En effet, le 7 mars, dans la lettre à Champeaux, il n'est plus question de Lombardie, Louis XV se contentant d'« établir en Italie un équilibre juste et durable, fondé sur l'expulsion des Autrichiens, et sur l'agrandissement du Roy de Sardaigne⁸⁷ ». Charles-Emmanuel III signe tout de même des accords préliminaires qui avortent à cause de

⁸¹ *Négociation de M. Champeaux à Turin*, in ARGENSON René-Louis d', *Journal et mémoires...*, (vol. 4), *op. cit.*, p. 266-267. Il ajoute que son objectif est de « concentrer les puissances italiennes en elles-mêmes, [pour] en chasser les étrangers » (*Ibid.*, p. 269).

⁸² *Ibid.*, p. 277-278.

⁸³ AAE, MD, Italie, 45, *Projet de traité entre Versailles et Turin, 28 octobre 1745*, f° 55r./56r. De même, cette confédération italienne serait défendue par une armée commune dirigée par la maison de Savoie (*Ibid.*, *Projet de ligue italienne de Louis XV, 1745*, f° 61r./v.).

⁸⁴ AAE, CP, Sardaigne, 213, *Mémoire remis par Champeaux, Turin, 30 novembre 1745*, f° 305r./v.

⁸⁵ *Ibid.*, 214, *Projet de ligue pour la Paix en Italie par d'Argenson, 5 février 1746*, f° 182r.

⁸⁶ L'aspect utopique de ce projet est sévèrement jugé par certains historiens : DROZ Jacques, *Histoire diplomatique de 1648 à 1919*, Paris, Dalloz, 1952, p. 108 ; ZELLER Gaston, « Les temps modernes. De Louis XIV à 1789 », in RENOUVIN Pierre, *Histoire des relations internationales*, (vol. 3), Paris, Hachette, 1955, p. 212.

⁸⁷ AAE, CP, Sardaigne, 214, *Lettre d'Argenson à Champeaux, Versailles, 7 mars 1746*, f° 440r.

l'opposition de Philippe V⁸⁸. Le rêve lombard s'évanouit de nouveau, bien qu'en avril 1747 d'Argenson espère encore « chasser les Allemands d'Italie quand on voudra donner le Milanais au roi de Sardaigne⁸⁹. »



Carte 04. La Lombardie d'Argenson sur les dépouilles autrichiennes

⁸⁸ GRILLON Pierre, « L'invasion et la libération de la Provence en 1746-1747 », in *Provence historique*, n° 50, 1962, p. 336.

⁸⁹ ARGENSON René-Louis d', *Journal et mémoires...*, (vol. 5), *op. cit.*, p. 79. En attendant, le royaume de Naples « contre-balance en Italie le pouvoir trop grand de la reine de Hongrie » selon le marquis.

Sous Louis XV, de multiples projets envisagent la création d'un État padan dont la puissance serait contrebalancée par un grand duché de Parme – parfois augmenté de la Savoie et/ou de la Sardaigne – attribué à l'infant Philippe. Les frontières de cette hypothétique Lombardie sont désormais précisées, bien qu'elles varient d'un projet à l'autre. Néanmoins, Charles-Emmanuel III finit par se désintéresser de toutes ces promesses françaises sans suite, d'autant qu'il est rarement question de lui céder l'intégralité du Milanais. Par la suite, les projets se raréfient.

Une construction entravée par la « révolution diplomatique »

Profitant des différents conflits franco-autrichiens depuis le début du siècle, la maison de Savoie grignote les premières feuilles de l'« artichaut⁹⁰ » lombard jusqu'à atteindre la rivière du Tessin. Elle se retrouve alors aux portes de Milan et son destin padan se précise. Cette dynamique est toutefois compromise par la « révolution diplomatique⁹¹ » de 1756 : Versailles se réconcilie temporairement avec Vienne et n'ambitionne plus d'expulser sa rivale de l'Italie. Dès lors, la reconstruction d'un royaume lombard ne peut plus se penser dans le cadre d'une guerre contre les Habsbourg. La situation est d'autant plus compliquée que l'Autriche n'a pas renoncé à reconquérir les *Paesi di nuovo acquisto*, territoires padans annexés au Piémont depuis 1703 début du siècle, qui regardent encore en direction de Milan pour des raisons commerciales.

En 1755, le marquis de Chauvelin, ambassadeur français à Turin, renoue avec la politique de Fleury et d'Argenson en suggérant de « donner la Lombardie au Roy de Sardaigne⁹² » pour chasser l'Impératrice de la péninsule. Or, la guerre de Sept Ans isole la maison de Savoie qui est incapable de prendre part à un conflit en l'absence de rivalité entre ses deux puissants voisins. La Lombardie piémontaise n'en reste pas dans présente dans les esprits. En 1764, d'Argenson appelle à « tolérer l'ardeur [du roi de Sardaigne] de s'agrandir, [car] elle fait partie de la nécessité de se défendre, sur-tout quand il se trouve situé entre des

⁹⁰ Charles-Emmanuel III aurait lui-même prononcé les mots suivants : « le Milanais est un artichaut que je mange feuille à feuille » (TISSIER Yves, *Dictionnaire de l'Europe. États d'hier et d'aujourd'hui de 1789 à nos jours*, 3^e édition, Paris, Vuibert, 2008, p. 612).

⁹¹ Sur ce sujet, BÉLY Lucien, *Les Relations internationales en Europe aux XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1992, p. 516-537 ; BOIS Jean-Pierre, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs (1714-1815)*, Paris, Seuil, 2003, p. 151-202 ; DZIEMBOWSKI Edmond, *La Guerre de Sept Ans (1756-1763)*, Québec, Septentrion, 2015, p. 93-138.

⁹² AAE, CP, Sardaigne, 225, *Mémoire de Chauvelin sur des négociations avec Turin, 30 juillet 1755*, f^o 87r.

Princes puissans & inquiets⁹³. » Plus tard, en 1784, il est envisagé d'aider Victor-Amédée III à poursuivre les conquêtes en Italie et de lui octroyer le titre de « Roi de Lombardie ou de Ligurie » en échange de la Sardaigne :

« Depuis plus de soixante ans que la maison de Savoye possède l'Isle de Sardaigne, l'ayant toujours considérée comme un païs qu'elle pourroit perdre à la premiere guerre qu'il y auroit, ses Ministres ne se sont jamais occupés de la faire valoir ce qu'elle peut rendre & je sais de bonne part que son Souverain actuel l'échangerait volontiers pour des païs aténants à ses Etats de terre ferme, moienant qu'il peut prendre le titre de Roi de Lombardie ou de Ligurie au lieu de celui de Roi de Sardaigne. Sa Majesté Sarde possédoit déjà une partie de la Lombardie & de la Ligurie, vous pouvez, Monsiegnur, prévoir mieux que personne s'il y auroit moien de lui en procurer quelqu'autre portion qui la dédomagéa de la cession de la Sardaigne⁹⁴. »

Ce projet manque d'aboutir : si la maison de Savoie souhaite se défaire de son île lointaine à la première occasion contre des territoires padans et un titre royal plus prestigieux, l'absence de la rivalité entre la France, alliée à Gênes, et l'Autriche, maitresse de Milan, paralyse toute expansion territoriale en direction du Pô.

Sous la Révolution française, les projets de Sully et d'Argenson refont surface de façon sporadique. En effet, en 1797, le général de division François-René-Jean Pommeureul propose de réorganiser la carte politique de l'Italie en une « Union italique », débarrassée du joug autrichien, au sein de laquelle Charles-Emmanuel IV deviendrait « roi de Lombardie » en contrepartie des hautes vallées piémontaises et de la Sardaigne cédées à la France⁹⁵. Dans ce cas, le Piémont perdrait son identité montagnarde au profit de son voisin alors maître des deux versants alpins puisque Nice et la Savoie ont été *de facto* annexés à la république en 1792-1793.

Au XVIII^e siècle, reconstruire un royaume lombard devient l'un des principaux enjeux des négociations franco-piémontaises car la maison de Savoie semble prête à renoncer à son berceau dynastique et à Nice, donc à descendre de ses sommets pour s'installer en plaine. Pourtant, elle reste incapable de franchir la rivière du Tessin : les déceptions de l'alliance française, l'opposition de l'Espagne, l'absence de réaction de l'Angleterre et la présence de

⁹³ ARGENSON René-Louis d', *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, Amsterdam, Marc Michel Rey, 1764, p. 89-90.

⁹⁴ AAE, MD, Sardaigne, 20, *Projet d'acquisition de la Sardaigne par la France, 1784*, f° 171r.

⁹⁵ POMMEREUL François-René-Jean, *Vues générales sur l'Italie, Malte, etc. etc. dans leurs rapports politiques avec la République française*, Paris, Bailly-Louvet, 1797, p. 27 et 38-40.

l'Autriche en Italie du Nord sont autant d'obstacles au rêve lombard. Au siècle suivant, l'Europe des Nations paraît plus favorable, du moins en apparence.

La lente consécration d'un État padan éphémère (XIX^e siècle)

Au XIX^e siècle, l'empire napoléonien, le congrès de Vienne ou encore l'unification italienne ont chamboulé la carte politique de l'Italie. Ces bouleversements ont aussi fortement déterminé l'avenir de la maison de Savoie qui jusqu'en 1859 ne peut s'agrandir en Lombardie, chasse gardée de Napoléon puis de l'Autriche.

De l'Italie à la Lombardie-Vénétie, un projet padan confisqué

Avec Bonaparte, l'unité lombarde prend forme. D'abord, en 1797, il crée deux républiques sœurs, la Transpadane et la Cispadane, alliées à la France et réunies dans une éphémère Cisalpine. Puis, en 1798, il occupe le Piémont et force Charles-Emmanuel IV à lui abandonner ce territoire qu'il annexe quatre ans plus tard. Il est alors le maître de la partie occidentale de la plaine padane, Gênes étant devenue la République ligurienne. Après Marengo, tout le nord de la péninsule s'offre au Premier consul qui fonde une république d'Italie. En 1804, cette dernière est érigée en royaume⁹⁶ pour renforcer l'unité de la région particulièrement fragile. En dépit d'une administration calquée sur le modèle français⁹⁷, cet État est pensé comme un « royaume-frère⁹⁸ » indépendant, dirigé par un vice-roi, Eugène de Beauharnais⁹⁹, et dont le rôle est de faire tampon entre l'Empire napoléonien et l'Autriche. D'ailleurs, les élites locales ont obtenu de l'Empereur la séparation des couronnes de France et d'Italie. En fait, Napoléon n'a jamais eu l'intention de l'annexer, il entend plutôt « recréer le très ancien royaume de Lombardie¹⁰⁰ » comme l'écrit Vincent Haeghele. Trois raisons valident cette hypothèse. D'abord, en mai 1805, à Milan, il se fait sacrer roi d'Italie¹⁰¹ avec la « Couronne de fer » qu'il préfère porter quand bien même il a fait fabriquer pour l'occasion

⁹⁶ Sur le royaume d'Italie, voir TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1987, p. 56-60.

⁹⁷ Comme en France, ce royaume est gouverné par des ministres, des secrétaires d'État, un conseil d'État, un Sénat à titre consultatif, des conseils généraux... (BOUDON Jacques-Olivier, *La France et l'Europe de Napoléon*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 171 ; TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 56-57).

⁹⁸ Terme désignant les royaumes dirigés par la famille Bonaparte (LENTZ Thierry, *Nouvelle histoire du premier empire. La France et l'Europe de Napoléon (1804-1814)*, Paris, Fayard, 2007, p. 727-728).

⁹⁹ *Ibid.*, p. 731. Cela n'empêche pas l'empereur de réformer ce royaume par décrets depuis Paris où résident certains des ministres de l'Italie (*Ibid.*, p. 731-732).

¹⁰⁰ HAEGELE Vincent, *Napoléon et Joseph Bonaparte. Le Pouvoir et l'Ambition*, Paris, Tallandier, 2010, p. 170.

¹⁰¹ La couronne devait revenir à Joseph Bonaparte qui décline en raison de la trop grande proximité avec la France – il craignait de devenir la marionnette de son frère – et parce qu'il convoite Naples (*Ibid.*, p. 172).

une deuxième couronne aux « honneurs d'Italie »¹⁰². La comparaison avec Charlemagne¹⁰³, couronné roi des Lombards dans la même ville dix siècles plus tôt, est évidente. Ensuite, en juin, la création de « l'Ordre de la Couronne de fer »¹⁰⁴ pour récompenser les élites locales lui permet d'associer son pouvoir à celui des anciens Lombards. Enfin, cet État s'étend sur un territoire de plus de 80 000 km², du allant Trentin au nord jusqu'aux Marches au sud¹⁰⁵, et quasi-identique à celui du royaume médiéval. Ainsi, la plaine padane se retrouve en partie réunifiée sans heurt majeur, le Piémont et Gênes étant annexés à la France.

Au printemps 1814, l'offensive des Autrichiens met fin à l'unité lombarde. Des révoltes éclatent dans les villes où les partis pro-français sont mis en minorité et le sénat de Milan contraint Eugène à abdiquer afin d'établir une régence de sept membres, qui gouvernent jusqu'en 1815¹⁰⁶. Contestée par des opposants au pouvoir impérial de plus en plus nombreux¹⁰⁷, l'Italie napoléonienne s'effondre comme un château de cartes. Victor-Emmanuel I^{er} profite de la situation pour réclamer le Milanais aux puissances réunies à Vienne¹⁰⁸. Sa demande reste sans réponse car, sous la pression de l'Autriche, les coalisés refusent un agrandissement du Piémont-Savoie en direction du Pô. À partir de novembre, dans le cadre de la « commission pour les affaires de Gênes », le roi de Sardaigne se rabat sur la Ligurie qu'il revendique comme condition *sine qua non* de la paix.

En mars 1815, les Cent Jours inquiètent les puissances européennes qui scellent le sort de l'Italie du nord. Le rapport de forces est favorable au retour de la domination autrichienne car Milan s'est livré à l'empereur François I^{er}. Ce dernier s'oppose alors aux ambitions lombardes de Victor-Emmanuel I^{er} qu'il souhaite dédommager par la Ligurie, territoire que lord Castlereagh, ministre des Affaires étrangères anglais, entend confier au roi de Sardaigne pour renforcer son rôle de tampon entre France et Autriche. En effet, le cadeau génois ouvre sur la mer les États de la maison de Savoie qui parvient à la tête d'une puissance

¹⁰² LENTZ Thierry, *Napoléon diplomate*, Paris, CNRS Editions, 2012, p. 64 ; PILLEPICH Alain, « Napoléon I^{er} et la couronne de fer », in *La Corona Ferrea degli imperi*, (vol. 1), Milan, Mondadori, 1995, p. 197-212.

¹⁰³ Sur l'héritage de Charlemagne repris par Napoléon, LENTZ Thierry, *Napoléon diplomate*, *op. cit.*, p. 45-73.

¹⁰⁴ Sur l'ordre, WODEY Laurence, « La couronne de fer... », *op. cit.*, p. 31-39.

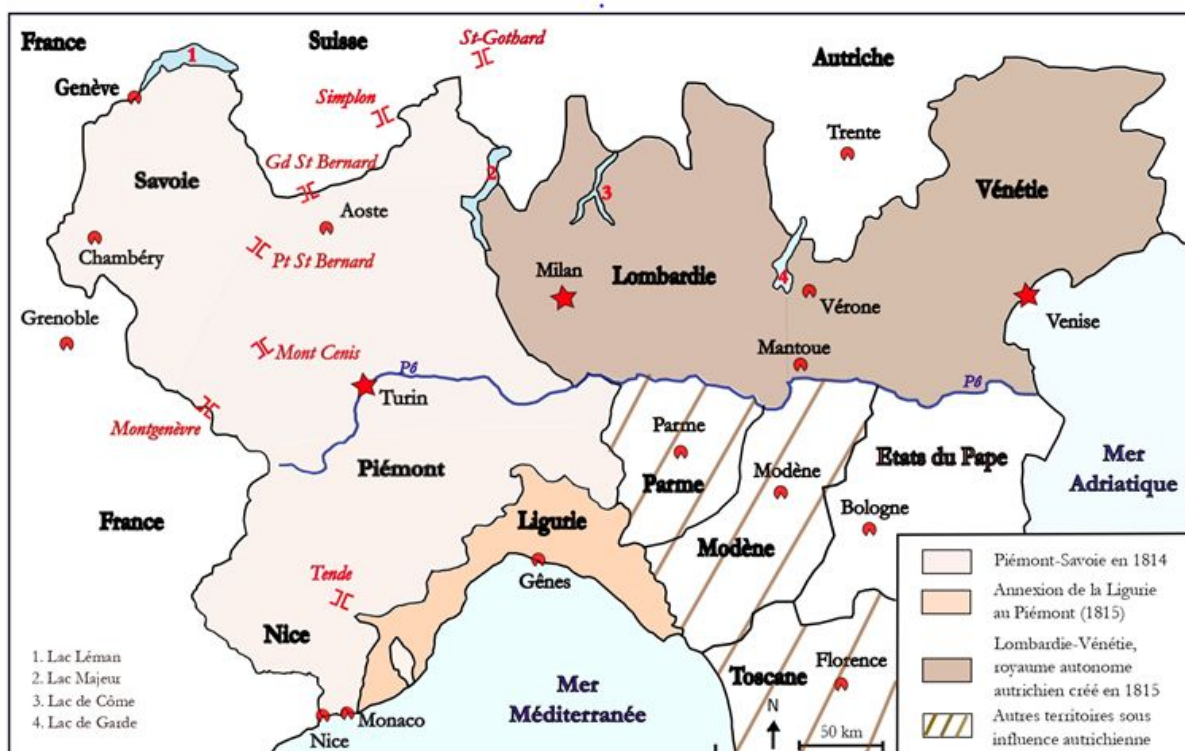
¹⁰⁵ Sur l'évolution territoriale du royaume d'Italie, PILLEPICH Alain, *Napoléon et les Italiens*, Paris, Fondation Napoléon, 2003, p. 71-87.

¹⁰⁶ MRIGGI Marco, « La vacance du pouvoir en Lombardie », in BERCÉ Yves-Marie (dir.), *La fin de l'Europe napoléonienne. 1814, la vacance du pouvoir*, Paris, Henri Veyrier, 1990, p. 165-183.

¹⁰⁷ Sur les résistances en Italie, TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 58-60.

¹⁰⁸ ASTO, Corte, MP, Trattati nazionali ed esteri, m.6, fasc.1, *Instructions de Victor-Emmanuel I^{er} à Saint-Marsan, Turin, 26 juin 1814*.

maritime pensée par l'Angleterre comme une « barrière entre France et Italie¹⁰⁹ » mais aussi comme un contrepoids face à la Lombardie-Vénétie autrichienne¹¹⁰ dont l'apparition n'a semble-t-il posé aucun problème aux autres puissances européennes¹¹¹. Dirigé depuis Milan, ce vaste État padan dispose d'une certaine autonomie par rapport à Vienne et recouvre les limites de la partie orientale de l'ancien royaume d'Alboïn¹¹². Il fait ainsi barrage à toute nouvelle expansion du Piémont en direction du Pô conformément aux intérêts de Londres qui souhaite maintenir le morcellement de la région.



Carte 05. Une Lombardie autrichienne renforcée face au Piémont (1815)

Le terme « lombard-vénitien » rompt toute filiation avec le royaume napoléonien, il témoigne d'un consensus trouvé entre deux peuples qui n'ont pas l'habitude de cohabiter. Milan comme Venise ont leur gouvernement propre et abritent chacune l'une des deux résidences du vice-roi. De même, les empereurs autrichiens reprennent l'héritage lombard : en 1816, François I^{er} crée l'ordre autrichien de la « Couronne de fer » puis, en 1838, cette dernière est

¹⁰⁹ CASTLEREAGH Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry*, (vol. 1), London, Henry Colburn, 1850, p. 44.

¹¹⁰ Du moins, Castlereagh redoute que l'Autriche ne soit trop influente en Italie du nord (*Ibid.*, p. 35).

¹¹¹ La Lombardie-Vénétie semble avoir été absente des discussions sur l'Italie lors du congrès de Vienne. Du moins, les mémoires de Metternich, ministre des Affaires étrangères de l'Autriche, n'en font aucune référence (METTERNICH Clément Wenceslas Lothaire, *Memoirs of Prince Metternich (1773-1815)*, (vol. 2), London, Richard Bentley & son, 1880, p. 579-584).

¹¹² Premier roi lombard en Italie entre 568 et 572.

portée par Ferdinand I^{er} lors de son couronnement comme roi de Lombardie-Vénétie¹¹³. Pourtant, ce royaume est contraire aux aspirations unitaires des élites milanaïses et vénitiennes qui « commençaient à rêver d'unité du Nord autour d'[une] dynastie¹¹⁴ » aux couleurs italiennes comme les Savoie.

En 1815, la carte politique de la plaine padane se retrouve simplifiée, partagée entre deux États de puissance équivalente, du moins en théorie. En effet, une partie de l'Italie centrale – Parme, Modène, Toscane – passe sous influence autrichienne. Cette fois, le projet lombard ne tombe pas aux oubliettes mais il échappe toujours à la maison de Savoie. Il faut attendre 1859 pour que la seconde guerre d'indépendance italienne contre l'Autriche donne naissance à un État padan unifiant en partie la Lombardie historique.

Un État alpin millénaire fait place à un État padan « mort-né »

Au milieu du XIX^e siècle, le royaume autrichien est sur le point de voler en éclat en raison de la mésentente entre Lombards et Vénitiens : les premiers restent résolument tournés vers le port de Gênes pour des raisons commerciales et accusent leurs voisins d'être avantagés par l'empereur. En mars 1848, l'union est mise à rude épreuve : les Autrichiens sont chassés de Milan où s'établit un gouvernement autoproclamé qui fait sécession d'avec la Vénétie restée fidèle à Vienne. Charles-Albert de Savoie profite de la situation pour prendre la tête d'une guerre d'indépendance contre l'Autriche. Toutefois, en mars 1849, la défaite piémontaise devant Novare met fin au soulèvement des Italiens qui n'en reste pas moins significatif et annonce, entre autres choses, la mort prochaine d'un État alpin.

Aux yeux de Napoléon III, Victor-Emmanuel II devient le champion de la libération de la péninsule restée sous le joug de l'Autriche¹¹⁵. À l'été 1858, les aspirations lombardes du second se précisent. En effet, le 21 juillet, il charge le comte de Cavour, président du conseil, de rencontrer en secret¹¹⁶ l'empereur à la station thermale de Plombières. Au terme de cette entrevue, les deux hommes évoquent une alliance militaire défensive pour chasser les Autrichiens des régions de Milan et de Venise qui seraient alors rattachées au Piémont – en

¹¹³ WODEY Laurence, « La couronne de fer... », *op. cit.*, p. 40 et 42.

¹¹⁴ LENTZ Thierry, *Le congrès de Vienne*, Paris, Perrin, 2015, p. 231.

¹¹⁵ NOFRI Gaël, *Napoléon III. Visionnaire de l'Europe des nations*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2010, p. 317.

¹¹⁶ Organisée par l'empereur sans en avertir le comte de Walewski, son ministre des Affaires étrangères, l'entrevue n'a laissé aucune trace dans les papiers des AAE.

récompense de son aide, Napoléon III recevrait la Savoie et Nice¹¹⁷. Ils envisagent aussi de refondre la carte politique de l'Italie en une confédération de quatre États dont un « royaume de Haute-Italie¹¹⁸ » regroupant Turin, Milan, Venise, Parme, Modène et peut-être même les Légations du Pape – Romagne, Marches, Ombrie, Latium, Campanie. La promesse d'un État padan articulé autour de la Lombardie paraît satisfaire Cavour au plus haut point.¹¹⁹

À l'automne, une guerre est sur le point d'éclater. Du moins, Cavour prend-t-il ses « précautions¹²⁰ » contre Vienne et recherche le soutien de Paris. Le 4 mars 1859, il s'inquiète de la puissance autrichienne qui n'a cessé de croître depuis un demi-siècle :

« Le traité de Vienne [...] a détruit l'équilibre qui existait dans le siècle [précédent]. Le Piémont malgré l'annexion de Gênes n'a plus été en état comme autrefois de former un contrepoids à l'Empire qui maître des cours du Pô, de l'Adige, des principaux fleuves de l'Italie septentrionale avait réussi à relier ses possessions Italiennes avec ses États héréditaires¹²¹. »

Or, Napoléon III souhaite revenir sur ses promesses de Plombières afin d'éviter tout conflit précipité. Ainsi, il encourage la réunion d'un congrès international – suggérée par la Russie¹²² – pour résoudre la crise par la négociation. Cavour refuse car seules les puissances du Concert européen y seraient conviées¹²³. Finalement, fin avril, Vienne attaque Turin ; Paris est contrainte d'intervenir en vertu des accords de Plombières. Montebello, Palestro, Magenta... la coalition franco-piémontaise enchaîne les victoires jusqu'à arriver devant Milan. Le 6 juin, les autorités de la ville réclament leur annexion au Piémont¹²⁴. Deux jours plus tard, Victor-Emmanuel II y fait une entrée triomphale¹²⁵. La prise de Milan est historique puisqu'aucun de ses ancêtres n'était parvenu à investir la ville. En outre, la campagne prend une toute autre ampleur car des révolutions éclatent partout en Italie centrale en faveur de Victor-Emmanuel II. C'est le cas de Bologne qui se réjouit de cette « guerre d'indépendance »

¹¹⁷ BRULEY YVES, *La diplomatie du Sphinx. Napoléon III et sa politique internationale*, Paris, CLD éditions, 2013, p. 141-144. Est aussi prévu le mariage du Prince Napoléon et de Clothilde, fille de Victor-Emmanuel II, ainsi qu'une aide apportée aux patriotes italiens qui se soulèveraient contre l'Autriche.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 142. Le reste de la péninsule serait divisé entre un royaume central confié à la duchesse de Parme, les États du Pape et les Deux-Siciles dirigées par le fils de Murat.

¹¹⁹ AAE, CP, Sardaigne, 344, *Lettre de la Tour d'Auvergne à Walewski, Turin, 31 juillet 1858*, f° 81v.

¹²⁰ *Ibid.*, *Lettre de la Tour d'Auvergne à Walewski, Turin, 22 novembre 1858*, f° 209r./211r.

¹²¹ *Ibid.*, *Dépêche de Cavour, Turin, 4 mars 1859*, f° 172r.

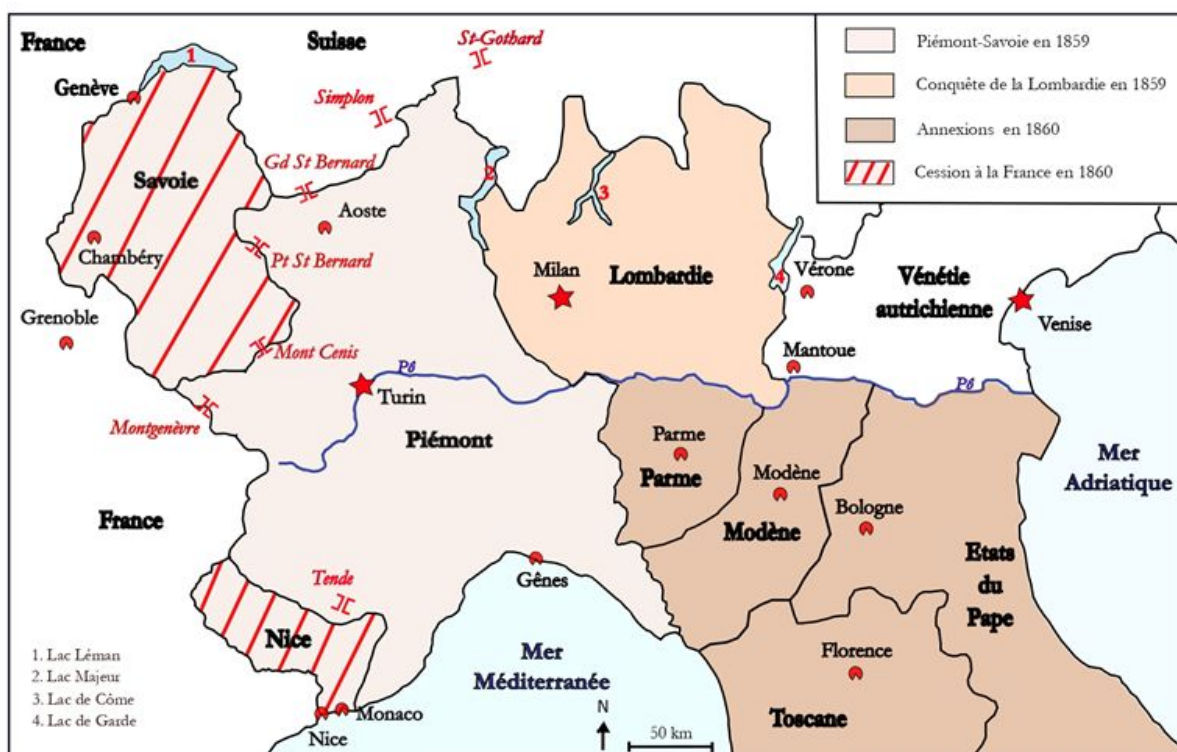
¹²² *Ibid.*, 345, *Lettre de Walewski à la Tour d'Auvergne, Paris, 18 mars 1859*, f° 201r./v.

¹²³ *Ibid.*, *Lettre de la Tour d'Auvergne à Walewski, Turin, 21 et 24 mars 1859*, f° 221r./224v., f° 252r./258v.

¹²⁴ *Ibid.*, 346, *Dichiarazione del corpo municipale di Milano, 6 giugno 1859*, f° 221r. Le 9 juin, les Milanais votent l'annexion par plébiscite.

¹²⁵ *Ibid.*, *Lettre de la Tour d'Auvergne à Walewski, Turin, 9 juin 1859*, f° 236r.

et déclare se placer sous la « dictature du Roi de Piémont¹²⁶. » Enfin, le 24 juin, le carnage de Solferino force l'ennemi à repasser le Mincio : toute la Lombardie est conquise. Cependant, Napoléon III ne peut aller plus loin car les États allemands menacent de passer le Rhin et les révolutionnaires italiens renforcent la position de Victor-Emmanuel II qui refuse tout compromis avec Vienne. Le 12 juillet, il signe l'armistice de Villafranca di Verona, confirmé par la paix de Zurich des 10 et 11 novembre : il obtient la Lombardie – amputée de Mantoue – qu'il rétrocède au roi de Sardaigne sans obtenir immédiatement de ce dernier Nice et la Savoie étant donné que la Vénétie reste autrichienne.



Carte 06. Le Piémont à la conquête de la plaine du Pô (1859-1860)

À Turin, la déception est grande : Napoléon III est accusé de ne pas tenir ses promesses et de s'être concerté avec l'ennemi à l'insu de son allié piémontais. Victor-Emmanuel II se rend tout de même maître de la partie occidentale de la plaine padane, des Alpes au Mincio. Certes, son royaume reste celui de Sardaigne à défaut d'être renommé Lombardie et sa capitale demeure Turin ; il règne toujours depuis ses montagnes en périphérie de la plaine. Pourtant,

¹²⁶ *Ibid.*, *Dichiarazione del corpo municipale di Bologna, 12 giugno 1859*, f° 281r. D'ailleurs, le 20 juin, une députation bolognaise arrive à Turin pour faire reconnaître le protectorat piémontais (*Ibid.*, *Lettre de la Tour d'Auvergne à Walewski, Turin, 20 juin 1859*, f° 294r.).

l'annexion de Milan est sans précédent puisqu'elle consacre la naissance d'un État plus padan qu'alpin dont le centre de gravité s'est déplacé à l'Est.

À l'hiver 1860, la situation dans le centre de la péninsule laisse entrevoir un tout autre avenir pour la maison de Savoie. En effet, les régimes pro-piémontais en Toscane, à Parme, à Modène et dans les Légations forment les Provinces-Unies d'Italie centrale, un État satellite rattaché de fait au Piémont. Ainsi, la Lombardie devient le cœur de la monarchie des Savoie, la charnière entre Turin et les régions ralliées. Victor-Emmanuel II se voit alors à la tête d'une puissance italienne dangereuse pour Napoléon III qui réclame désormais la Savoie et Nice afin d'assurer la sécurité de son empire du côté des Alpes. Il est impossible de refuser car les gains territoriaux sont maintenant supérieurs à ceux prévus à Plombières. Ainsi, les deux provinces francophones font l'objet de nouvelles négociations. Indifférente au sort de la Savoie, la cour de Turin souhaite garder Nice pour des raisons d'abord linguistiques¹²⁷ mais aussi économiques. Elle peut compter aussi sur le soutien de l'Angleterre dont la flotte mouille à Villefranche¹²⁸. Mais l'empereur menace de rappeler ses troupes stationnant en Italie¹²⁹, alors que l'Autriche pense à prendre sa revanche. Victor-Emmanuel II n'a plus le choix, il doit renoncer aux Alpes.

En mars, les plébiscites organisés à Nice, en Savoie et en Italie centrale confirment la destinée italienne de la maison de Savoie : les populations de la péninsule comme les Savoyards et les Niçois votent, et décident de leur rattachement au Piémont pour les premières et à la France pour les autres¹³⁰. Ainsi, le 22, les Provinces-Unies sont officiellement annexées par Victor-Emmanuel II qui, deux jours plus tard, signe le traité de Turin par lequel il abandonne les hautes montagnes du versant français ayant jadis fondé la puissance de ses ancêtres. Il renonce donc à son rôle de « portier », les grands cols de la région étant désormais frontières avec la France, à l'exception de Tende. L'espace alpin contrôlé par la maison de

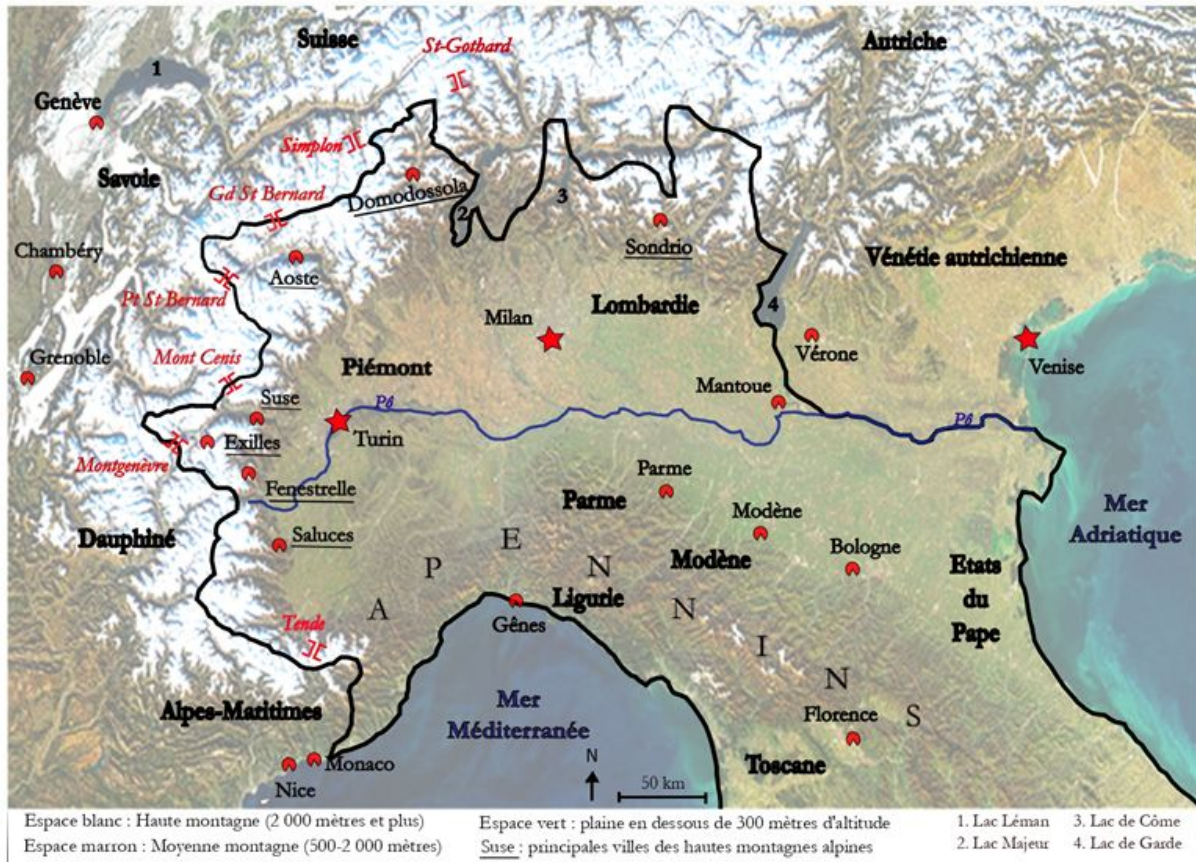
¹²⁷ La cour de Turin s'efforce de « prouver l'italianité du comté et de ses habitants » en s'appuyant sur les arguments de l'ouvrage *Nice et l'Italie* écrit la même année par Eugène Emanuel et H. G. Montferrier. Voir COURRIERE Henri, « L'annexion du comté de Nice et la frontière franco-italienne dans les Alpes-Maritimes. Du principe des nationalités au tracé (1858-1861) », in GASTAUT Yvan, KINOSSIAN YVES, ORTOLANI Marc (dir.), *Fixer et franchir la frontière : Alpes-Maritimes (1760-1947)*. Actes du colloque international de Nice les 9-11 juin 2016, Milano, Silvana Editoriale, 2017, p. 47-58.

¹²⁸ BRULEY Yves, *La diplomatie...*, *op. cit.*, p. 162-168.

¹²⁹ Yves Bruley évoque un « forcing diplomatique pour Nice et la Savoie » (*Ibid.*, p. 157-162).

¹³⁰ Dans le cas des Savoyards, une grande majorité de la population est favorable à l'annexion. En témoignent les propos d'Adolphe Bertet, avocat à Chambéry, dans son ouvrage *La Savoie dans la balance politique de l'Europe* écrit en 1860 : le destin de la Savoie a toujours été d'être rattachée à la France car elle ne peut rester unie au Piémont et n'a pas les moyens d'assurer son indépendance (BERTET Adolphe, *La Savoie...*, *op. cit.*, p. 32-38).

Savoie ne se résume plus qu'aux vallées d'Aoste, du Piémont occidental – Suse, Exilles-Fenestrelle et Saluces – et d'Ossola, auxquelles s'ajoute la province lombarde de Sondrio. Ce faisant, la quasi-totalité de ses États s'étend sur un territoire de faible altitude, d'autant que les Apennins, souvent inférieures à 700 mètres d'altitude, ont un relief plus proche de la plaine que de la haute montagne. Envisagé depuis deux siècles et demi, l'échange Savoie-Nice contre Milan aboutit enfin et marque la fin d'un État alpin quasi-millénaire.



Carte 7. Le Piémont en 1860 : un territoire de plaine

Ironie du sort, Victor-Emmanuel II reconstruit un royaume padan mort-né : la Lombardie tout juste conquise, il sort de la plaine et oublie que ses ancêtres ont rêvé de régner sur Milan depuis neuf générations ! Maître de la moitié de la péninsule, il embrasse un dessein plus grand, celui de l'unité italienne : en 1861, il conquiert le reste de la botte ou presque et, à la suite d'un plébiscite, se proclame roi d'Italie à Turin, capitale de son nouveau royaume jusqu'en 1865. Seules Rome – protégée par l'armée française – et la Vénétie lui échappent,

tandis que la Lombardie reste au cœur des tensions avec Vienne jusqu'en 1866, date à laquelle cette dernière lui restitue la « Couronne de fer » qu'il fait figurer sur ses armoiries.¹³¹

Conclusion – De la chaîne à la plaine, l'impossible construction d'un État padan

Faire l'histoire d'une idée géopolitique de la Lombardie revient à réinterroger la construction d'un État alpin quasi-millénaire, le Piémont-Savoie, et son rôle sur la scène européenne en tant que garant de l'équilibre du continent. Pendant deux siècles et demi, le projet lombard est poursuivi de façon discontinue par les diplomates franco-piémontais bercés d'utopies. Depuis Henri IV et Charles-Emmanuel I^{er}, la conquête de Milan est d'abord sollicitée par la France qui la conçoit comme le fer de lance d'une guerre contre l'Espagne puis l'Autriche dans l'Italie padane. À plusieurs reprises, un royaume lombard aurait pu renaître sans les blocages du jeu européen défavorable à l'éviction des Habsbourg de Milan – même sous Napoléon III ! – afin d'éviter l'apparition d'une puissance capable de prétendre à l'hégémonie en Italie. En fait, cet État padan n'existe qu'à travers les coulisses de la diplomatie franco-piémontaise à Brussol, à Utrecht ou lors de la Succession d'Autriche : aucun traité n'évoque explicitement sa recreation, tous prévoient tout au plus d'unir Milan au Piémont. De même, que briguent les Savoie ? Un territoire ou une couronne ? Si la richesse des terres lombardes ne peut les laisser indifférents, avant 1713, la prise de Milan semble être davantage un moyen pour accéder à la royauté. Ce n'est qu'après que le rêve lombard constitue le fil rouge de la politique des rois de Sardaigne.

Pourtant, depuis le début du XVII^e siècle, la politique italienne des maisons de France et de Savoie concourt à la reconstruction d'une Lombardie par l'agrandissement du Piémont en direction du Pô en contrepartie de la Savoie et parfois de Nice : aux conquêtes de haute montagne succèdent celles de la plaine – Montferrat, Milanais et Ligurie – où la dynastie finit par s'installer. En 1859, une fois la Lombardie conquise, le Piémont devient l'excroissance d'un État padan dirigé par un souverain qui s'italianise¹³² ou plutôt se « padanise » au fil des conquêtes. Il s'agit bien ici de déconstruire un État alpin pour le reconstruire en bas des monts. Ce constat est fait dès 1773 dans l'oraison funèbre de Charles-Emmanuel III : « ces princes resserrés dans nos montagnes ont agrandi leur berceau, sont descendu dans la plaine,

¹³¹ WODEY Laurence, « La Couronne de fer... », *op. cit.*, p. 42.

¹³² Sur l'identité de la maison de Savoie, se référer aux pistes de réflexion formulées par MEYER Frédéric, *La Maison de Savoie du XVI^e au XVIII^e siècle : images d'une dynastie*, Chambéry, SSHA, n° 26.

tantot allié des grandes puissances, ou médiateurs entre elles¹³³. » Ce modèle de construction territoriale propre au Piémont-Savoie montre que le monde des plaines offre une réelle possibilité d'expansion à un État montagnard.

En fait, la Lombardie est un État impossible, plein de paradoxes et tiraillé entre deux espaces physiquement opposés : la chaîne alpine et la plaine padane. D'abord, cette chimère ne vit qu'à travers les rêves des Savoie dont les ambitions ne pouvaient s'arrêter à Milan : une fois cette dernière conquise, la route italienne leur était toute tracée. Ensuite, les limites de cet État n'ont jamais été réellement arrêtées : l'annexion de Parme, de Modène et de Mantoue comme la cession de la Savoie et de Nice à la France sont tantôt évoquées, tantôt tues. Il existe autant de royaumes lombards que de projets. Cela s'explique sans doute par l'absence de marqueur identitaire propre à l'espace padan : aucune langue commune, aucune spécificité religieuse, aucun sentiment d'appartenance commun¹³⁴ ne définit une région où, dès les premiers rois lombards, les pouvoirs communaux ont pris l'habitude de défendre leur autonomie face à toute force centralisatrice¹³⁵. Enfin, jusqu'en 1865, les Savoie règnent à Turin, donc au pied des monts car, plus que la plaine du Pô et l'Italie, ce sont les montagnes qui fondent leur identité politique. En témoigne la figure du « roi des Alpes¹³⁶ » propre à une dynastie plus alpine que padane. C'est par choix, non par contrainte, qu'elle s'abstient de descendre de ses hauts sommets pour investir l'ancienne capitale des rois lombards.

Actuellement, la Lombardie revit à travers les nationalistes de la *Lega* qui s'efforcent d'écrire une histoire padane opposée à l'historiographie officielle marquée par le *Risorgimento*. En pratique, elle instrumentalise le passé d'un peuple endormi et colonisé par Rome à qui il conviendrait de rendre son identité millénaire¹³⁷. Avec l'affirmation des

¹³³ BN Richelieu, Fr., 25256, *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, Chambéry, 17 mars 1773*, f° 5.

¹³⁴ AVANZA Martina, « Une histoire pour la Padanie... », *op. cit.*, p. 86.

¹³⁵ VERHOEVE Yves-Mary, « Le royaume lombard et les duchés : formes et moyens d'intégration progressive », in *Médiévales*, n° 51, 2006, p. 1-13. Par la suite, Crémone, Mantoue, Bergame, Brescia, Parme, Padoue, Milan, Vérone, Plaisance et Bologne forment des « ligues lombardes » contre la maison impériale de Hohenstaufen.

¹³⁶ Sur ce sujet, GAL Stéphane, « Les Alpes en majesté : l'identité princière au risque de la montagne chez les ducs de Savoie », in GRANÉY-ABISSET Anne-Marie, GAL Stéphane (dir.), *Les territoires du risque*, Grenoble, PUG, 2015, p. 179-201 ; *Ibid.*, « Quand un crétin voulait devenir roi des Alpes ou l'histoire de Charles-Emmanuel de Savoie vue d'en deçà des monts », in *Histoire Culturelle de l'Europe*, n°1, 2016, <http://www.unicaen.fr/mrsh/hce/index.php?id=194>; MERLOTTI Andrea, « De " re delle Alpi " à " roi des Marmottes " : les Alpes dans la représentation de la Maison de Savoie (XVIIe-XVIIIe siècles) », in GAL Stéphane, PERRILLAT Laurent (dir.), *La Maison de Savoie...*, *op. cit.*, p. 45-64.

¹³⁷ AVANZA Martina, « Une histoire pour la Padanie... », *op. cit.*, p. 92-94 ; BONAVENTURA Florence de, « L'instrumentalisation de l'histoire dans le discours de la Lega Nord », in *Interrogations ?*, n° 21, 2015, <http://www.revue-interrogations.org/L-instrumentalisation-de-1,495> ; CHAMPEYRACHE Clotilde, « La Ligue du Nord : le retour ambigu de l'identité territoriale sur la scène politique italienne », in *L'Espace Politique*, n° 14,

régionalismes en Europe, émerge le projet politique d'une « Padanie » qui, des Alpes à l'Adriatique, sera peut-être un jour l'occasion de séparer les Italiens du Nord du reste de la péninsule. Il s'agit là d'une autre histoire possible de la reconstruction de la Lombardie.

2011, <http://journals.openedition.org/espacepolitique/2046> ; IVALDI Gilles, LANZONE Maria Elisabetta, « De l'usage politique du peuple " Padano " : la construction d'identité dans le cas de la Ligue du Nord », in *Le peuple : théories, discours et représentations*, colloque organisé par la Maison de la Recherche d'Aix-en-Provence, 10-12 mars 2016, p. 1-17.

Références

Seuls les principaux travaux et sources imprimées sont référencés ci-dessous.

Sources (imprimées)

ARGENSON René-Louis d', *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, (vol. 3-5), éd. par RATHERY Jean-Baptiste, Paris, Jules Renouard, 1861-1863.

BERTET Adolphe, *La Savoie dans la balance politique de l'Europe*, Grenoble, Maisonville et fils, 1860.

BERWICK Jacques Fitz-James de, *Mémoires du maréchal de Berwick, écrits par lui-même*, (vol. 2), Paris, Moutard, 1778.

BÉTHUNE Maximilien de, *Sages et Royales oeconomies d'estat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand [1637]*, (vol. 2), Paris, Éditeur du commentaire analytique du code civil, 1837.

CASTLEREAGH Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry*, (vol. 1), London, Henry Colburn, 1850.

Déduction des droits de la Royale maison de Savoye sur le Duché de Milan, Turin, 1741.

METTERNICH Clément Wenceslas Lothaire, *Memoirs of Prince Metternich (1773-1815)*, (vol. 2), London, Richard Bentley & son, 1880.

PÉRÉFIXE Hardouin de, *Histoire du Roy Henry le Grand*, Amsterdam, Louys & Daniel Elzevier, 1661.

POMMEREUL François-René-Jean, *Vues générales sur l'Italie, Malte, etc. etc. dans leurs rapports politiques avec la République française, et sur les limites de la France à la rive droite du Rhin*, Paris, Bailly-Louvet, 1797.

RICHELIEU Armand Jean Du Plessis, *Mémoires. 1600-1615 : la Régence de Marie de Médicis*, (vol. 1), Clermont-Ferrand, Paléo, 2000.

SALUCES Alexandre de, *Histoire militaire du Piémont*, (vol. 4), Turin, P-J Pic, 1818.

SOLAR DE LA MARGUERITE comte de, *Traité publics de la royale maison de Savoie avec les puissances étrangères depuis la paix de Château-Cambrésis jusqu'à nos jours*, (vol. 1), Turin, Imprimerie Royale, 1836.

Bibliographie

AVANZA Martina, « Une histoire pour la Padanie. La Ligue du Nord et l'usage politique du passé », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°58/1, 2003, p. 85-107.

BRULEY Yves, *La diplomatie du Sphinx. Napoléon III et sa politique internationale*, Paris, CLD éditions, 2013.

CARUTTI Domenico, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia 1494-1773*, (vol. 4), Roma, Fratelli Bocca, 1880.

CHAMPEYRACHE Clotilde, « La Ligue du Nord : le retour ambigu de l'identité territoriale sur la scène politique italienne » in *L'Espace Politique*, n° 14, 2011.

DUPARC Pierre, « Les projets de réunion de la Savoie à la France aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Revue de Savoie*, 1960, p. 13-37.

GAL Stéphane, PERRILLAT Laurent (dir.), *La Maison de Savoie et les Alpes*, Chambéry, Université Savoie Mont Blanc, 2015.

HUMBERT Jacques, *Le maréchal de Créquy, gendre de Lesdiguières (1573-1638)*, Paris, Hachette, 1962.

IVALDI Gilles, LANZONE Maria Elisabetta, « De l'usage politique du peuple " Padano " : la construction d'identité dans le cas de la Ligue du Nord », in *Le peuple : théories, discours et représentations*, colloque organisé par la Maison de la Recherche d'Aix-en-Provence, 10-12 mars 2016, p. 1-17.

LENTZ Thierry, *Nouvelle histoire du premier empire. La France et l'Europe de Napoléon (1804-1814)*, Paris, Fayard, 2007.

LENTZ Thierry, *Le congrès de Vienne*, Paris, Perrin, 2015.

MEYER Frédéric, *La Maison de Savoie du XVI^e au XVIII^e siècle : images d'une dynastie*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, n° 26, 2014.

MRIGGI Marco, « La vacance du pouvoir en Lombardie », in BERCÉ Yves-Marie (dir.), *La fin de l'Europe napoléonienne. 1814, la vacance du pouvoir*, Paris, Henri Veyrier, 1990, p. 165-183.

NOFRI Gaël, *Napoléon III. Visionnaire de l'Europe des nations*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2010.

ORESKO Robert, « The House of Savoy in search for a royal crown in the seventeenth century », in ORESKO Robert, GIBBS Graham, SCOTT Hamish (dir.), *Royal and republican sovereignty in early modern*, Cambridge, Cambridge University press, 1997.

PERNOT François, *L'Europe " lotharingienne ", histoire d'une idée géopolitique. Fin XV^e - fin XVIII^e siècles*, (vol. 1), mémoire d'HDR sous la direction de Lucien Bély, 2011.

PERRILLAT Laurent (dir.), *Couronne royale*, Annecy, Académie salésienne, 2013.

PUHARRÉ André, *L'Europe vue par Henri IV et Sully*, Oloron Sainte-Marie, Monhélios, 2002.

RUELLE Alexandre, « De la Savoie au Piémont, le glissement territorial d'un État alpin au service du jeu européen (1559-1748) », in *Le territoire et son organisation dans les États de Savoie*. Actes du 47^e congrès des sociétés savantes de Savoie, La Roche-sur-Foron, 29-30 septembre 2018 (sous presse).

RUELLE Alexandre, *Le Piémont-Savoie (1559-1792). Comment se construit un État secondaire dans l'Europe d'entre-deux rhodano-padane ? Histoire d'une idée géopolitique*, thèse de doctorat d'histoire moderne, Université de Cergy-Pontoise, 2018.

SIGNOROTTO Gianvittorio, « Milan et l'ennemi savoyard dans la première moitié du dix-septième siècle », in FERRETTI Giuliano (dir.), *De Paris à Turin Christine de France duchesse de Savoie*, Paris, l'Harmattan, 2014, p. 35-57.

WODEY Laurence, « La couronne de fer. Historique et symbolique », in *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 447, 2003, p. 27-42.